



Marie-Claude, épicerie bar,
Obterre



Pierre Gestion forestière,
Thenay



Patricia et Frédéric,
épicerie multiservices, Bêlâbre



Frédéric et Quentin, garage,
Le Blanc



Ana, épicerie, bar,
restaurant, Neuilly-les-Bois



Vincent, opticien, Le Blanc



Alexandre, plomberie,
Chauffage, Ruffec



Ophélie, création apéritifs,
Paulnay

Leur première bonne idée ?

Nous contacter !

Initiative
brenne

Un réseau. Un esprit

PRÉSENTATION & RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



* Sommaire



Initiative
brenne

Conseils et prêt à taux 0%
pour entreprendre

Odile Restaurant, multi-services
Julien Auro-Éole

Leur première bonne idée ?

Nous contacter !
02 54 28 12 14
www.initiative-brenne.fr



L'Association 4

1. Objectifs, missions et promesse	5
2. Gouvernance	6
3. Adhérents 2018	7
4. Moyens humains	8
5. Partenariats	9
6. Extrait de la charte éthique	12
7. Faits marquants de l'année	13
8. Revue de presse	14

Rapport d'activité 15

1. Susciter l'esprit d'entreprendre	16
2. Accompagner le montage de projets et expertiser	17
3. Financer	
■ 7 prêts d'honneur Initiative Brenne	
– Répartition des prêts d'honneur dans les communes du Parc	22
– Fonds d'intervention	23
– Prêts d'honneur Création et Reprise	20
– Prêt d'honneur Croissance	
– Prêt d'honneur Coworkeur	
– Prêt d'honneur Développement Durable	23
– Prêt d'honneur Transition	24
– Prêt d'honneur Avenir Agricole	
■ 2 prêts d'honneur réseau initiative	25
– Prêt d'honneur régional Transmission	
– Prêt d'honneur national Initiative remarquable	
■ 4 autres aides : garanties, micros-crédits...	26
4. Suivre et accompagner après le financement	28
5. Entreprendre durablement	29

Plan d'action 2018... 2020 31

* Mot clé

Le prêt d'honneur : C'est une solution de proximité. Il vient renforcer les fonds propres du porteur de projet pour créer un effet de levier sur les concours bancaires et autres aides publiques. C'est un prêt à la personne, sans intérêts ni garantie personnelle qui conforte ou constitue l'apport personnel du porteur de projet. Il permet la création, la reprise ou le développement d'entreprises par des personnes ne pouvant obtenir de concours bancaire immédiat car ne disposant pas ou peu de fonds propres.

“ En 2019, le Parc naturel régional de la Brenne est rentré dans sa trentième année d'existence et l'un des objectifs majeurs de notre collectivité est demeuré inchangé : soutenir la création, la reprise, la transmission sur le territoire d'activités à caractère économique. Cette mission a été confiée et est assurée en grande partie par notre plate forme Initiative Brenne. Il faut se rappeler que ce sont les élus du Parc, dès le départ, qui sont à l'origine de la création de l'association de développement économique du Parc (ADEP) qui deviendra plusieurs années plus tard Initiative Brenne. Il convient aussi de se souvenir que notre outil de développement économique est un modèle unique performant souvent envié en France : seul territoire de plate forme

dont le périmètre géographique d'intervention est similaire à celui d'un Parc naturel régional. Les synergies et les complémentarités ont été de nombreuses fois démontrées mais que de chemin parcouru depuis 1989 ! Les bilans économiques de l'association en attestent année après année.

Alors, il convient bien évidemment de saluer l'ensemble du travail réalisé quotidiennement par Initiative Brenne (bénévoles, techniciens, élus) et remercier l'ensemble des partenaires publics et privés qui œuvrent dans la durée et à nos côtés pour le maintien et le développement de notre tissu économique local.

Bien sincèrement

”

Jean-Paul Chanteguet,
Président du Parc naturel régional de la Brenne



“ Toujours plus d'efficacité au service des entrepreneurs, tel était le message au sein de la plateforme pour l'année 2018.

Initiative Brenne a apporté 312 000 € de prêts à taux zéro sur le territoire sous forme de 40 prêts pour 34 entreprises, impactant 122 emplois. Après une année 2017 un peu difficile, nous sommes revenus au niveau des meilleures années avec un effet levier sur les prêts bancaires de 1 pour 7.

7 prêts d'honneur sont proposés aux entrepreneurs, artisans, professions libérales ; les plus récents étant les prêts croissance, développement durable et prêt co-workeur. Vous pourrez découvrir toutes les caractéristiques dans ce rapport.

Notre réseau national, sous la houlette de son président Louis Schweitzer, se structure de plus en plus en amenant toutes les plateformes à signer une « Promesse » qui engage sur un accueil professionnel, un accompagnement et un suivi des porteurs de projets avec des conseillers et des bénévoles bienveillants et experts en entrepreneuriat.

Le deuxième chantier national est le rapprochement entre Initiative France et le réseau France Active, toujours dans le but de toucher plus d'entrepreneurs par une offre plus étoffée.

Je ne peux terminer cet édito sans féliciter et remercier tous nos partenaires, chambres consulaires, collectivités, Parc naturel régional et partenaires privés.

Beaucoup d'entreprises et de grandes entreprises nous apportent leur soutien car elles ont compris que la meilleure des entreprises n'est rien si elle n'est pas entourée de tout un tissu économique.

Enfin merci à tous les bénévoles et permanents de la plateforme pour leur investissement personnel. Ils sont les artisans de ce formidable réseau au service de l'économie de ce territoire.

Je fais partie de ceux qui croient en l'avenir. Initiative Brenne construit l'avenir.

”

Alain Jacquet,
Président d'Initiative Brenne



27 ans.
d'Initiative !

* L'association

Création de l'association
22 janvier 1992

Aire du Parc
51 communes
Population
31 893 habitants

Superficie
183 043 ha

DONNÉES ÉCONOMIQUES*

1512 entreprises

172 industries

361 commerçants

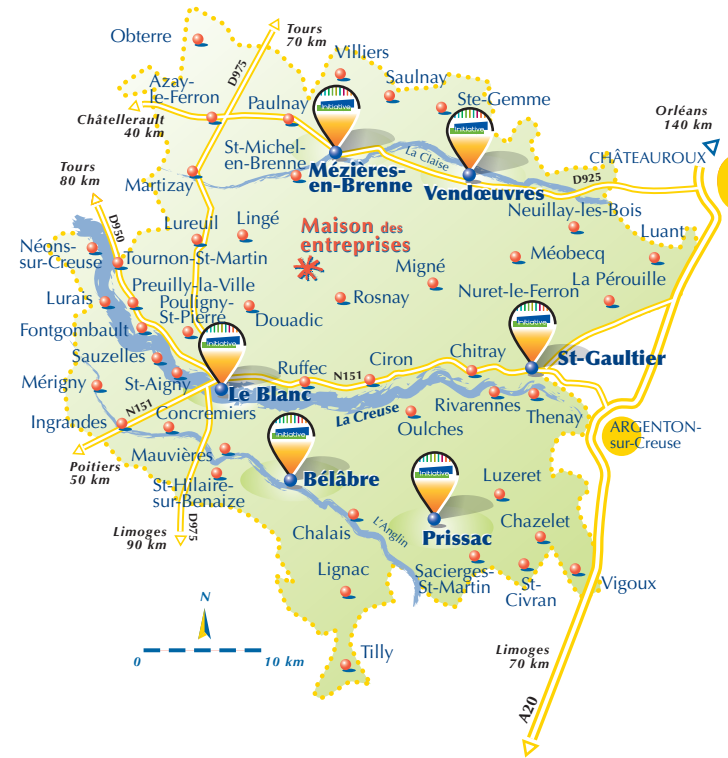
359 entreprises de service

620 artisans

1019 exploitations agricoles

7 entreprises de 50 salariés ou plus

Créée en 1992, la plateforme Initiative Brenne intervient sur les 51 communes adhérentes au Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Brenne et travaille en partenariat avec les collectivités locales, les banques, experts comptables, les entreprises et les chambres consulaires de l'Indre.



Maison des entreprises du Parc naturel régional de la Brenne

* Chiffres Insee 2014

LES CHIFFRES CLEFS de 1992 à 2018

849 prêts d'honneur décaissés



6 021 466 € de prêts d'honneur décaissés



1668 emplois créés ou maintenus



94 %* taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées (59,8 % au niveau national, donnée INSEE)

95 % des sommes prêtées sont remboursées (taux de recouvrement des prêts d'honneur)

Région Centre-Val de Loire 12%

Union Européenne 8%

Caisse des dépôts 3%

Parc 2%

Crédit Agricole 1%

Fonds issus du remboursement des prêts d'honneur 72%

6 021 466 €

CDC Brenne-Val de Creuse*
Communes du Parc*
Le Blanc*
Syndicat des producteurs de Pouligny*
Banques (Caisse d'épargne)*
Département de l'Indre*

Origine des 6 021 466 € de prêts d'honneur décaissés par Initiative Brenne en 27 ans

* 0,4% et moins

* Taux moyen sur les 3 dernières années.

1. Objectifs, missions et promesse

NOS OBJECTIFS

Finalité d'Initiative Brenne

Permettre aux femmes et aux hommes de vivre et travailler tout en préservant et valorisant un territoire rural d'exception: celui des 51 communes du Parc naturel régional de la Brenne.

Stratégie à long terme

Favoriser la création d'emplois et de services par la création, la reprise et le développement d'activités dans le Parc de la Brenne.

Stratégie 2018-2020*

Renforcer l'ancrage territorial, développer les pôles Création Reprise et Développement des entreprises en alliance avec nos partenaires, tout en intégrant dans la conduite de nos activités, une

démarche de responsabilité sociétale, d'innovation et d'expérimentation, facilitée par le maintien d'une plateforme forte, souple et réactive.

Axe 1. Développer l'activité d'appui à la Création et à la Reprise d'entreprises.

Axe 2. Devenir un «pôle» d'appui au développement des entreprises, générateur d'emplois, de services, d'innovation, de développement durable.

Axe 3. Renforcer l'ancrage territorial, en accentuant la visibilité de la plateforme et l'efficacité des partenariats

Validée par le Conseil d'Administration du 20 février 2018

NOS MISSIONS

- > **Diffuser l'esprit d'entreprendre** sur le territoire.
- > **Accompagner les porteurs de projet** de création, reprise ou développement d'entreprise: accueil, expertise, aide à la recherche de financement.
- > **Améliorer l'accès aux financements bancaires et publics** des porteurs de projets par l'octroi d'un prêt d'honneur et par d'autres aides.
- > **Suivre et accompagner** l'entrepreneur pendant la durée de remboursement de son prêt.

NOTRE PROMESSE

1. Un accueil professionnel pour tous les entrepreneur-e-s

- > **Un service gratuit de proximité, offert à tous les entrepreneur-e-s,** quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils aient ou non un apport personnel.
- > **La capacité d'écouter l'entrepreneur,** quels que soient le stade d'avancement de son projet, son type de projet et ses besoins.
- > **L'explication du rôle de la plateforme,** des services qu'elle propose et une mise en relation avec d'autres partenaires.

2. Un accompagnement dans la finalisation du business plan

- > **Une analyse financière approfondie** pour réexaminer, structurer et valider le business plan.
- > **Une préparation et un appui de l'entrepreneur pour la recherche de financements** en complément du prêt d'honneur et pour la valorisation de son projet auprès des financeurs.

3. Un comité d'agrément pluridisciplinaire et bienveillant pour conseiller et décider du prêt d'honneur

- > **Une écoute personnelle** de tous les entrepreneur-e-s par le comité d'agrément qui apporte expertise et conseils.
- > **Une analyse objective** pour valider l'adéquation personne/projet/territoire et décider de l'octroi du prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie, d'un montant adapté à son projet.
- > **Une gestion des délais d'instruction maîtrisée** et un décaissement rapide du Prêt d'honneur

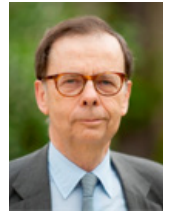
4. Un suivi du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise

- > **Un suivi fait par la plateforme ou en lien avec des partenaires** pendant la durée du prêt d'honneur, adapté à chacun et fondé sur le lien personnel.

5. Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat

- > **Un parrainage pour tous** les entrepreneur-e-s qui le demandent.
- > **Une mise en réseau** intégrant l'entrepreneur-e dans le tissu économique local et régional.

Louis Schweitzer, Président d'Initiative France, a salué cette stratégie d'alliance et cette volonté d'innover,



et les a identifiées comme facteurs de succès lors de sa visite en Brenne, en janvier 2012 : « [...] Je suis venu ici parce que je voulais voir quelque chose d'exemplaire, et ce que j'ai vu ici [...] n'est pas lié à la qualité des paysages, à la qualité du patrimoine etc. mais est lié à du bon travail en réseau. [...] L'action est ici (territoire rural) encore plus nécessaire qu'ailleurs. [...]. Ce que j'aime, c'est que vous continuez d'être en phase de recherche, de croissance. [...] Pour rester où l'on est, il faut chercher à avancer... J'étais venu pour apprendre et voir les conditions de la réussite. On comprend pourquoi ça marche. Merci à la plateforme et à ses partenaires, le réseau c'est le cœur de l'histoire. [...] »



2018, Ophélie Bergua, MilleOrange, Paulnay.

2. Gouvernance

* Mot clé

Bénévolat économique : Engagement bénévole de chefs d'entreprises, cadres, banquiers, experts comptables, avocats, notaires, professionnels de santé, consultants, seniors au sein du mouvement Initiative. Cet engagement se traduit par un appui apporté aux créateurs (comité d'agrément, parrainage, suivi), la participation aux instances des plateformes et des coordinations régionales (administrateur) et la participation aux instances nationales (administrateur, conférence des présidents de coordination régionale...) et aux différentes commissions d'Initiative France.

Chiffres 2018 du bénévolat économique

63 bénévoles participent activement à la vie associative et aux actions développées en direction des créateurs :

- 37 au Conseil d'Administration ;
- 32 au Comité d'Agrément ;
- 17 pour le parrainage.

483 h de bénévolat économique (valorisées dans le bilan, hors Conseil d'administration et Bureau)

Les membres du Conseil d'Administration (au plus 39) **sont élus pour 3 années** par l'Assemblée Générale parmi ses membres. Le CA est **renouvelable par tiers tous les ans**. Les membres sortants sont rééligibles. Les représentants du collège « bénéficiaires » sont désignés annuellement par leurs pairs.

LE BUREAU

Élu pour 1 an par le Conseil d'administration du 20 juin 2018 :

- Président : **Alain Jacquet**
- Vice-président : **Christian Gombert**
- Secrétaire : **Gérard Defez**

- Trésorier : **Gérard Pellé**
- Trésorier adjoint : **Marc Evrard**
- 2 membres : **Joël Damet et Jean-Pierre Darreau**

Jacques Nicaud, Président (2002-2008), a reçu en juin 2008 le titre honorifique de « Président d'honneur ».



Juin 2018, Assemblée Générale, Oulches.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

37 membres élus, dont 1/3 par l'AG du 20 juin 2018, répartis en 6 collèges :

Collectivités publiques

(14 membres au plus)

- Parc naturel régional de la Brenne, Joël Darnault
- CDC Brenne Val de Creuse, Serge Denys
- CDC Cœur de Brenne, Jacques Prouteau
- CDC Marche Occitane-Val d'Anglin, Philippe Gourlay
- CDC Val de l'Indre-Brenne, Christophe Vandaele
- Le Blanc, Annick Gombert
- Lureuil, Jean-Michel Multon
- Mézières-en-Brenne, Liliane Bidault
- Neuillay-les-Bois, Patrice Boiron
- Pouligny-Saint-Pierre, Régine Baudoux
- Rivarennes, Jean-Marie Lamamy
- Saint-Gaultier, Isabelle Papineau
- Sainte Gemme, Jean-Louis Marcq
- Thenay, Catherine Macé

Membres opérateurs

(6 membres au plus)

- Chambre d'Agriculture de l'Indre, Benoit Dutheil,
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, Sylvie Auteau-Moenne-Loccoz
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, Thierry Fruchet
- Club des Entrepreneurs du Parc de la Brenne, Michel Navion
- Ass Agir en Cœur de Brenne, Gérard Defez
- Syndicat des producteurs de Pouligny-Saint-Pierre, Christian Denis

Organismes financiers

(3 membres au plus)

- Crédit Agricole Centre Ouest, Laurence Bourbon
- Caisse d'Épargne Loire Centre, Benoit Ribreau
- Banque Populaire Val de France, Nicolas Marie

Entreprises (7 membres au plus)

- CER France - AGC Indre, Gérard Pellé
- Sas Erwange, Laurent Morel
- ACERP, Pascal Roy
- Leclerc Brico, Alex Giraud
- Enedis, Bernard Conscience
- Maison du Fromage, Jean-Pierre Darreau
- Allianz, Cyril Christiann

Membres qualifiés

(7 membres au plus)

- Jean-Pierre Dupuy
- Alain Jacquet
- Christian Gombert
- Joël Damet
- Marc Evrard
- Pierre Lauthier
- Jean Taillebourg

Membres bénéficiaires

(2 membres au plus)

- Claire Gâteault
-

Fréquence des réunions 2018 :

4 bureaux,
4 conseils d'administration,
1 assemblée générale ordinaire

**Taux de présence 2018
au Bureau : 90 %**

au Conseil d'administration : 55 %

3. Adhérents 2018

137 adhérents répartis en 6 catégories :

Collectivités publiques (50)

Parc naturel régional de la Brenne
 Syndicat Départemental des Énergies de l'Indre
 Cdc Brenne Val de Creuse
 Cdc Cœur de Brenne
 Cdc Marche Occitane Val d'Anglin
 Cdc Val de l'Indre Brenne
 Cdc La Vallée de la Creuse
 Azay-le-Ferron
 Belabre
 Chalais
 Chitray
 Ciron
 Concremiers
 Douadic
 Fontgombault
 Ingrandes
 La Perouille
 Le Blanc
 Lignac
 Linge
 Luant
 Lurais
 Lureuil
 Martizay
 Meobecq
 Mérigny
 Mézières-en-Brenne
 Migne
 Néons-sur-Creuse
 Neuillay-les-Bois
 Nuret-le-Ferron
 Obterre
 Oulches
 Paulnay
 Pouligny- St-Pierre
 Preuilley-la-Ville
 Rivarennnes
 Rosnay
 Ruffec-le-Château
 Sacierges-St-Martin
 Saint-Aigny
 Sainte-Gemme
 Saint-Gaultier
 Saint-Michel-en-Brenne
 Saulnay
 Sauzelles
 Thenay
 Tournon-St-Martin
 Vendoeuvres
 Villiers

Membres opérateurs (10)

Chambre d'Agriculture
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 Adefibois Berry
 Agir en Cœur de Brenne
 Asso. départementale des experts comptables
 Club des Entrepreneurs
 Ordre national des Chirurgiens
 Dentistes 36
 Pôle Local d'Économie Solidaire
 Syndicat producteurs Pouligny St Pierre

Entreprises (14)

ENEDIS
 E. Leclerc Brico-Jardi
 Stéarinerie Dubois Fils
 Ets Gasnier
 Géron Expertise Conseil
 CERFRANCE Indre
 ACERP
 FIDUCIAL
 Cabinet Maurel Jean-Claude
 COGEP
 Sas Erwange - Intermarché
 Cousin Perrin
 Maison du Fromage
 Prod Perso

Membres Qualifiés (20)

Blondeau Gérard
 Damet Joël
 Darnault Joël
 Devinat Dominique
 Douady Albert
 Dupuy Jean-Pierre
 Evrard Marc
 Gatault Jean-Pierre
 Gombert Christian
 Jacquet Alain
 Jacquet Michel
 Joannides de Lautour Vassili
 Lauthier Pierre
 Lefébure Bertrand
 Michaud Valentine
 Quénault Michel
 Riauté Guy
 Rigollet Constantin
 Rousseau Philippe
 Taillebourg Jean

Organismes financiers (7)

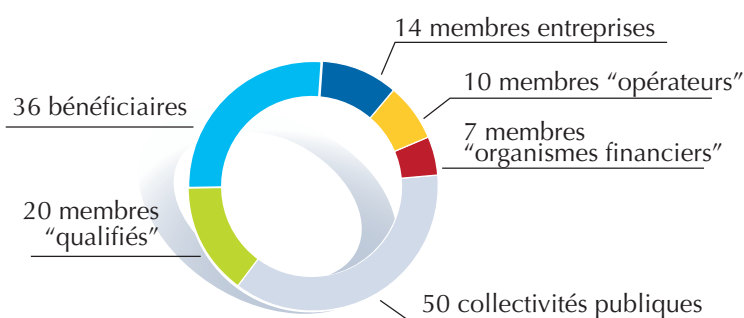
Crédit Agricole Centre Ouest
 Caisse d'épargne Loire Centre
 Banque Populaire Val de France
 Groupama
 ALLIANZ - Cyril Christian
 MMA Cabinet Meunier-Maréchal
 Cabinet Aréas - Emilie Petit

Bénéficiaires (36)

Anemiche Sonia
 Barbot Sylvain
 Berger Gabriel
 Berroyer Emeline
 Berteloot Thérèse
 Blondeau Charles-Henri
 Boiron Patrice -
 Chabauty Alexandre
 Chesseron Alexandre
 Coadalen Thomas
 Conscience Guillaume
 Crogiez Jonathan
 De Cesar Christian
 Doucet Marie-Paule
 Duguet Maxence
 Duvallon Aurélien
 Gateault Claire
 Geoffroy Stéphane
 Gillet Julien
 Goetgheluck Vincent
 Guillon Stive
 Hok Kevin
 Jeanneton Pascal
 Joubert Claude
 Laforet Sébastien
 Lalange Guillaume
 Le Noc Julien
 Lobry Véronique
 Magerstein Thierry
 Margueritat Harold
 Michon Yannick
 Planche Michelle
 Reulier Thierry
 Rouet Marie
 Roy Jean-Jacques
 Soulas Charles-G.



2018, Philipe et Kilian Lelan, légumes bios, Neuillay-les-Bois.



Répartition des 137 adhérents 2018

Chiffres clés
 2018

230 soutiens (137 adhérents et 93 donateurs, cf. page 10)

4. Moyens humains 2019

UNE ÉQUIPE DE PERMANENTS



Cécile Gagnot



Frédéric Ribeiro



Joëlle Fenestraz

3 salariés représentant 2,8 Équivalents Temps Plein (ETP) :

– Animation, **Cécile Gagnot** (Temps partiel 80 %) : Administration Générale, communication, partenariats, vie associative, Développement Durable, parrainage, développement de la structure...

– Chargé d'affaires, **Frédéric Ribeiro** : accueil et suivi des porteurs de projets, parrainage, tableaux de bord...

– Assistante, **Joëlle Fenestraz** : accueil, standard, secrétariat, assistance communication et parrainage, suivi des remboursements des prêts, tableaux de bord, garanties BPI France...

DEUX ÉQUIPES DE BÉNÉVOLES ACTIFS

Le Comité d'Agrément est désigné par le Conseil d'Administration pour une durée d'un an renouvelable et est présidé par un Président de séance.

La composition du Comité d'Agrément doit refléter la pluralité des compétences nécessaires pour garantir son expertise dans les décisions rendues. Entre 5 à 12 membres siègent en séance.

Conseil d'accompagnement (17 membres)

- Cyril Christiann, dirigeant d'entreprise
- Bernard Conscience, directeur territorial Enedis
- Joël Damet, cadre en retraite
- Jean-Pierre Darreau, dirigeant d'entreprise
- **Dominique Devinat***, directeur en retraite
- **Nicole Dupuy***, cadre en retraite
- Jean-Pierre Dupuy, cadre hospitalier en retraite
- Marc Evrard*, entrepreneur en retraite
- Jean-Pierre Gatault, artisan en retraite
- Christian Gombert, dentiste en retraite
- Michel Jacquet, restaurateur en retraite
- Vassili Joannides de Lautour, entrepreneur et universitaire
- Émilie Petit, dirigeante d'entreprise
- Guy Riaute, exploitant agricole en retraite
- Constantin Rigollet, entrepreneur
- Philippe Rousseau, cadre d'entreprise
- Jean Taillebourg, entrepreneur

Comité d'Agrément (32 membres)

Le Comité d'agrément instruit les dossiers de demande de prêt d'honneur et rencontre les porteurs de projets.

- **Président de séance : Christian Gombert**
Dentiste en retraite
- **Vice-président de séance : Jean Taillebourg**
Entrepreneur
- Laetitia Aimard- COGEP
- Sylvie Auteau Moëgne Loccoz, Commerçante - CCI
- Cyril Christiann, Allianz
- Bernard Conscience, Enedis
- **Dominique Devinat***, directeur en retraite
- Jean-Pierre Dupuy, cadre hospitalier en retraite
- Marc Evrard, entrepreneur en retraite
- Thierry Fruchet, entrepreneur, président CMA
- Philippe Giboutet, Groupama
- **Jean-Luc Gourin***, technicien CMA
- Bertrand Lefébure, exploitant agricole
- Sandrine Leostic - Fiducial
- Jean-Claude Maurel - Cabinet JC - CAC
- Laurent Morel, gérant Intermarché
- Michel Navion, avocat
- Émilie Petit, Assureur Aréas
- Pascal Rousseau - GEC
- **Philippe Rousseau***, cadre d'entreprise
- Jean-Luc Roy, Technicien Chambre Agriculture
- Pascal Roy - ACERP
- Gérard Pelle, **Laurent Bretagnolle***, Cer France
- Nicolas Marie, **Jennifer Garillère***, Banque Populaire Val de France
- Laetitia Hinderschiet, Audrey Gouilhers, Isabelle Malbete, Caisse d'Épargne Loire Centre
- Karine Philippe, Isabelle Jacob, **Thierry Denizou***, Crédit Agricole Centre Ouest

*Nouveaux bénévoles actifs 2018-2019



2018, décaissement de prêt d'honneur chez Philippe Lelan à Neuilly-les-Bois.

5. Partenariats

LES PARTENAIRES D'INITIATIVE BRENNE

Avec nous ils soutiennent la dynamique économique du territoire, ce sont les partenaires de la première heure.

Nos grands partenaires bienfaiteurs



Nos partenaires bienfaiteurs



Nos partenaires

Gestion Expertise Conseils (GEC), Le Blanc - Fiducial, Le Blanc - CER France, Châteauroux - Le Blanc - COGEP, Argenton sur Creuse - ACERP, Le Blanc - Cabinet JC MAUREL, Le Blanc - ALLIANZ (C. Christiann) Le Blanc- St Gaultier - MMA (M. Marechal), Argenton - St Gaultier - AREAS (E. Petit) Azay le Ferron - Tournon St-Martin.



LES PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES



L'Union européenne

participe avec le Feder, au financement d'opérations d'accompagnement ante et post création ou reprise d'entreprises et du fonds d'intervention « Création-Reprise »*.



La Région Centre-Val de Loire

finance Initiative Brenne à travers une convention d'objectifs basée sur le nombre de projets accompagnés et étudiés par

le Comité d'Agrement et participe au financement du fonds d'intervention « Création-Reprise »*.

Elle est le 1^{er} financeur des fonds de prêt des plateformes en région Centre-Val-de-Loire. Depuis 2018, elle porte le dispositif d'accompagnement régional « Pass création Centre Val de Loire » (ex Nacre) déployé dans l'Indre par Initiative Brenne en collaboration avec 4 autres opérateurs (cf p. 23).



Le Parc naturel régional de la Brenne

a confié des missions de développement local à Initiative Brenne: accueil, suivi et financement des porteurs de projet. Il participe au financement de l'animation d'Initiative Brenne et met à sa disposition les moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement: bureaux équipés, informatique, salles de réunion, espace accueil de la Maison des Entreprises, photocopieuse, véhicules de service...

Les Communautés de communes et mairies:

relais d'information, orientation des porteurs de projets, soutien financier. Prêt de locaux pour la tenue de permanences Initiative Brenne.



La Caisse des Dépôts

soutient le réseau Initiative dans le cadre de sa mission d'accompagnement au développement des territoires, notamment en faveur de la création d'entreprises. Elle participe au financement du fonds d'intervention « Création-Reprise »* d'Initiative Brenne et des prêts à 0% du nouveau « Pass création ».



Le Crédit Agricole Centre Ouest

participe au financement du fonds d'intervention « Territoire ».

Les chambres consulaires



- Echange, coordination d'actions, de rendez-vous au bénéfice des porteurs de projets,
 - Rédaction par les consulaires d'un avis écrit sur chaque projet financé par Initiative Brenne,
 - Organisation concertée du suivi post-crédation,
 - Formations à la création ou reprise d'entreprises
 - Bureau à disposition à la Maison des Entreprises
- Les chambres consulaires sont partenaires des actions de la plateforme, elles sont également membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Agrement.

Le Club des entrepreneurs

Initiative Brenne est associée au Club affaires porté par le Club et lancé début 2018.

La MLIS (Mission Locale Indre Sud) Le Blanc

Accueil Initiative Brenne dans ses locaux 2 fois par mois pour y recevoir des porteurs de projet.

Initiative Indre - BGE

Convention de partenariat, afin que les porteurs de projets du Parc de la Brenne bénéficient d'un accès simplifié aux outils de garantie. Opérateurs partenaires du Pass Création.



Autres partenariats

3 banques, 6 cabinets d'expertise comptable, des entreprises du territoire et un réseau de bénévoles sont adhérents, donateurs et partenaires de la plateforme: information, participation aux comités d'agrement, échanges sur les dossiers, suivi et parrainage d'entreprises... 137 adhérents et 92 donateurs soutiennent la plateforme!

Les 92 donateurs 2018

3 banques partenaires



Syndicat Départemental des Énergies de l'Indre	Caussanel Caroline	Giraudon Lydie	Marchais Lauraine
SAS LABRUX	Chagnaud Sylvain	Gogry Fabien	Montis Jean
LHOIST France- Ouest	Champion Jérôme	Gombert Christian	Mousset Charlène
MERIM SERVICES	Chastagnol Elsa	Gouron Véronique	Neau Marie-Rose
SODIMASS	Clerte Frédéric	Granier Romain	Noël Stella
Blardat Philippe	Confolant Nicole	Guenand Jérôme	Nouat Philippe
Garage Barré Joël	Cosset Séverine	Haubert François	Nouhant Nicole
Garage Gallienne	Croizon Manuela	Helion Jérémie	Oizon Hervé
Rateau Christophe	Damet Joël	Hilairét Odile	Philippon Nicolas
Club des Entrepreneurs	Darnault Joël	Janot Bernard	Pitault Benoit
Auclair Tony	Denie Olivier	Jean Ghislaine	Portillo-Vasquez Ana
Audoux Émilie	Desroses Jean-Paul	Lacôte Jean-François	Renaud Émilie
Balacé Sébastien	Doeuff Mathieu	Lambert Nicolas	Renault Pierre
Battu Christophe	Douady Albert	Latissiere Céline	Retaud Jeanne
Bereau Karine	Dugenes Christophe	Lauthier Pierre	Rouge Michael
Berneron Cédric	Duguet Maxence	Lavigne Christophe	Tissier Quentin
Berneron Yannick	Duval Martial	Lelan Philippe	Trouve Frédéric
Berthault Angy	Evrard Marc	Leveque Denis	Valet Sylvain
Bonnin Fabrice	Fassiaux Frédéric	Livonnet Charlène	Verger Guillaume
Boutin Marie-Claude	Fassiaux Patricia	Lombard Emmanuel	Violet Cédric
Brangier Julie	Germe Franck	Mahoudeau Karen	Wattecamps Kevin
Bridier Nathalie	Gerten Laura	Mailhac Benjamin	
Carnet Vanessa	Gesset Pascal	Malinge David	
	Giraud Tony	Maquin Frédéric	

INITIATIVE CENTRE-VAL DE LOIRE



Emmanuel Paragot, nouveau président d'Initiative Centre-Val-de-Loire.

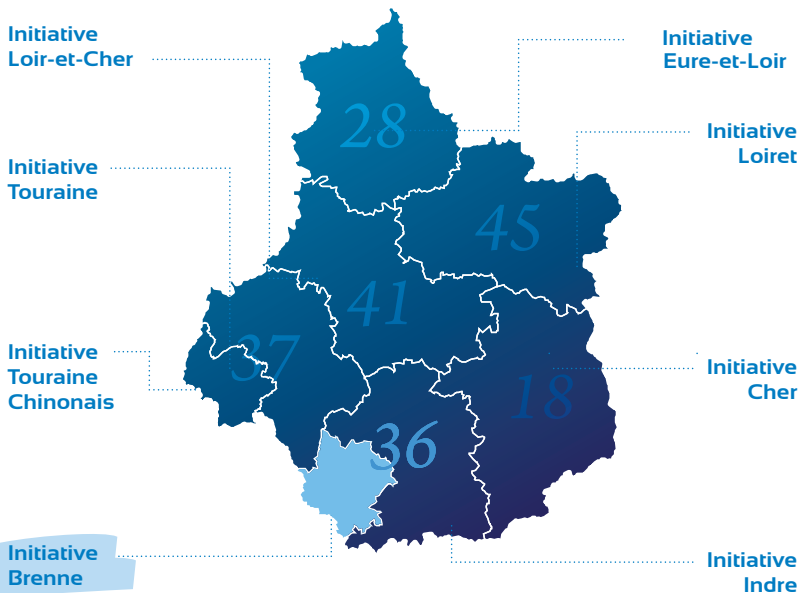
L'association régionale Initiative Centre-Val de Loire, présidée par Emmanuel Parago, regroupe les 8 plateformes Initiative de la Région pour :

- Négocier des partenariats techniques et financiers
- Définir des axes stratégiques communs et améliorer la lisibilité de l'action des plateformes
- Mutualiser les expériences conduites par les plateformes en région
- Apporter un appui méthodologique et des informations

Plusieurs partenaires sont très fortement investis dans l'action des plateformes Initiative et reconnaissent ainsi leur professionnalisme et leur efficacité, aux premiers rangs desquelles la Région Centre-Val-de-Loire et la Caisse des Dépôts. Ces concours placent aujourd'hui le réseau au cœur des dispositifs publics d'aide à la création, à la reprise et au développement d'entreprises.

Actions d'Initiative Centre-Val de Loire 2018

- Gestion et animation du fonds régional Transmission
- Organisation des réunions animateurs/Présidents des plateformes Initiative (1 réunion par trimestre)
- Réalisation du rapport d'activité 2018 et mise à jour du site internet
- Participation aux réunions des partenaires et du réseau national
- Soutien aux plateformes dans leur dossier de financement régionaux et FEDER



Activité 2018 des plateformes en région :

884 prêts d'honneur accordés,
8 965 620 € de prêts d'honneur engagés,
2 525 emplois directs créés ou sauvegardés

8 plateformes dans la Région Centre Val de Loire

INITIATIVE FRANCE

- Initiative France désigne l'association nationale qui fédère les 217 plateformes du réseau Initiative. Elle est présidée par Louis Schweitzer, sa déléguée générale est Bernadette Sozet.
- Le mouvement Initiative est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

En 2018 le réseau Initiative a soutenu la création ou le développement de plus de 17 400 entreprises et a permis de créer ou de sauvegarder 45 000 emplois !

www.initiative-france.fr



Décembre 2018, signature de la Promesse avec Louis Schweitzer.

Initiative France anime des commissions et groupes de travail composés d'administrateurs et/ou de salariés de plateforme. Ces groupes permettent de travailler sur des sujets fondamentaux pour le mouvement et pour le montage de nouvelles actions.

En 2018, Initiative Brenne contribue à la solidarité et aux travaux nationaux en participant :

Au groupe Territoires Ruraux

pour travailler sur la cause spécifique des territoires ruraux. Ces échanges permettent à Initiative France de travailler à un niveau national pour obtenir des dérogations, des fonds, nous faire remonter l'actualité, et les pistes de financement ad hoc...

Au Comité Éthique

Organe de réflexion sur l'éthique du mouvement, est garant du respect des valeurs face aux évolutions du métier. Communique ces recommandations au bureau D'Initiative France. Initiative Brenne y est rentrée en septembre 2018, et y représente la Région Centre-Val-de-Loire.

Aux Formations du réseau

Participation à la conception et co-animation à Paris de la première formation «Améliorer sa pratique d'accompagnement dans une plateforme Initiative France (accueil, montage, instruction comité d'agrément, préparation au suivi)». Formation co-construite et animée par des directeurs et directrices du réseau.

Au pool Experts Initiative France

22 bénévoles et permanents formés par Initiative France pour aider les plateformes qui en ressentent le besoin et celles qui sont dans une situation d'urgence à :

- Analyser les forces et faiblesses, menaces et opportunités de leur offre de services, de leur organisation, et de leur positionnement au sein de leur écosystème,
- Bénéficier d'un regard extérieur,
- Définir ou revisiter leurs priorités,
- Identifier des indicateurs et argumentaires utiles pour convaincre leurs financeurs publics et privés... C'est une démarche d'accompagnement en 2 étapes : réalisation d'un diagnostic et intervention d'un binôme du pool expert.



2 MISSIONS EN 2018.

A la 7^e Université Initiative France à Paris

Une délégation de 4 administrateurs et permanents y a participé du 6 au 8 juin à Paris.



Ce qui distingue le mouvement Initiative des autres réseaux de financement de la création d'entreprise :

Les collectivités locales sont au cœur du modèle et présentes dans tous les conseils d'administration.

La plateforme inscrit son action dans le cadre des politiques de développement économique local.

Le modèle économique est basé sur :

■ **Une relation de confiance avec le porteur de projet** : gratuité des services et prêt à taux 0, sans garantie personnelle, tout public.

■ **la mobilisation des partenaires qui en attendent un retour économique pour le territoire** (création de richesse, mise en relation des acteurs économiques, dynamisation de l'économie des territoires) et retour social (création d'emplois durables). ”

Journée d'accueil initiative France!

Pour tous les nouveaux arrivants – permanents et bénévoles – dans le mouvement et, plus largement, pour tous ceux qui ont besoin de mieux connaître la politique, les programmes et les outils proposés au sein du réseau.

Cette journée vous intéresse?
Contact : Cécile Gagnot
02 54 28 12 14



www.centreinitiative.fr



7^e Université Initiative France Paris, juin 2018.

6. Extraits de la charte éthique du réseau Initiative



Jean-Pierre Worms,
vice-président d'Initiative France

Initiative Brenne, adhérente au mouvement Initiative (certifié ISO 9001, version 2000), a renouvelé le 20 mars 2012, sa qualification de conformité au référentiel Initiative France (norme AFNOR NF X 50-771), et en est toujours détentrice. Par cette qualification, Initiative Brenne s'engage à accepter les audits de suivi. Elle adhère également à la charte éthique du réseau.

Préambule

Autant que la qualité technique de ses outils et prestations, c'est son organisation associative et une déontologie partagée par l'ensemble de ses plateformes qui assurent à Initiative France (et à ses adhérents) reconnaissance, efficacité et capacité de développement. Ces références éthiques caractérisent son projet et son identité. Elles sont d'autant plus importantes à préserver et à promouvoir que la formalisation et la normalisation des aspects techniques de ses métiers les rendent plus facilement reproductibles par d'autres.

La plateforme du réseau Initiative s'engage à respecter dans toutes ses actions les principes suivants, qui constituent la Charte Éthique du réseau Initiative et de ses membres :

■ Une plateforme est au service des créateurs ; à ce titre, elle respecte l'autonomie et la dignité personnelle de chaque créateur, tout en cherchant à lui assurer les meilleures chances de succès.

Créer relève du droit à l'initiative de l'individu ; cette liberté en acte, chacun peut y prétendre. L'accompagner, ce n'est jamais la brider ou la mettre sous tutelle ; c'est lui ouvrir l'espace où elle puisse s'exprimer, c'est lever les obstacles et discriminations spécifiques qui pourraient frapper telle ou telle catégorie de créateurs. Valoriser l'initiative, c'est élargir le champ de la création. C'est aussi éviter au créateur de s'engager dans une voie sans issue.

■ Une plateforme est au service d'un territoire ; à ce titre, elle insère son action dans une démarche de développement local et dans les réseaux de compétences qu'elle mobilise (...)

■ Une plateforme est au service du développement économique, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale, simultanément et indissociablement ; à ce titre elle valorise chez tout créateur, la capacité de développement économique de son entreprise, support d'autres emplois, et sa capacité d'innovation.

Insertion sociale, création d'emplois, développement économique, innovation interagissent souvent dans les mêmes projets. Si les plateformes doivent adapter leurs méthodologies aux spécificités des créateurs et de leurs projets et peuvent se fixer des « cibles » prioritaires, elles doivent aussi reconnaître et valoriser ces différentes dimensions au sein de chaque projet.

■ Une plateforme est au service de solidarités collectives ; à ce titre, elle construit des solidarités :

- avec les autres plateformes Initiative
- avec les autres opérateurs de l'aide à la création d'entreprises
- entre tous les agents économiques de son territoire (...)

■ Une plateforme est au service d'une démocratie d'initiative et de responsabilité civique ; à ce titre elle veille à la qualité démocratique de sa vie associative et à la préservation de son indépendance et de celle des créateurs (...)

“ Initiative France dispose de documents de référence qui définissent l'éthique, le métier et la stratégie du réseau :

Les références éthiques caractérisent le projet et l'identité du mouvement et sont inscrites dans **la charte éthique et dans le projet associatif** d'Initiative France.

La cohérence et la transparence du métier des plateformes du réseau Initiative sont garanties par **un système qualité**. Le système de qualification des plateformes (comprenant le respect de la norme AFNOR) et la certification ISO 9001 version 2000 de la fédération par l'AFAC.

Enfin, le mouvement Initiative s'appuie sur **le projet stratégique 2015-2018**.* ”



2018, décaissement Charlène Mousset et Sébastien Balacé, Prissac.

* Projet stratégique 2015-2018 du réseau adopté lors de l'Université 2015 d'Initiative France.

7. Faits marquants de l'année 2018



Visite Sac à Malice, Le Blanc, février 2018.



Initiative Brenne et Louis Schweitzer 7^e Université, Paris, Juin 2018.



Conseil d'accompagnement, Prissac, Mars 2018.

JANVIER

- > Participation au 1^{er} Club affaires Brenne.

FÉVRIER

- > Présentation Initiative Brenne à l'AG du CRCA de Saint-Gaultier.
- > 1^{er} Conseil d'Administration à Concremiers => intervention SDEI et ENEDIS sur la mobilité électrique en entreprise.
- > Visite d'entreprises blancoises: « Sac à Malice » et auto-école « La Cistude ».

MARS

- > Conseil d'accompagnement à Vigoux => découverte du Parc photovoltaïque de Chaillac et visite privée du musée minéralogique.
- > Nacre devient Pass création Centre Val-de-Loire.

AVRIL

- > 2^e Conseil d'administration à Tilly.

MAI

- > Participation au Café de la création CRCA au Blanc.
- > Réunion Dev'Up à la Maison du Parc.

JUIN

- > Séminaire International Initiative France à Paris.
- > AG Initiative France, suivie de sa 7^e Université à Paris.
- > AG Initiative Brenne à Oulches, précédée de la visite de la boutique « Décontract'Thé » à St Gaultier.

JUILLET

- > Conseil d'accompagnement à Prissac, avec visite des « Cabanes de Chanteclair ».

AOÛT

- > Présence d'Initiative Brenne au Comice Agricole de Martizay.

SEPTEMBRE

- > Mise en place d'une permanence à Saint Gaultier (Cdc Vallée de la Creuse).
- > 1^{re} rencontre du groupe « Recherche de fonds privés ».
- > Initiative Brenne visite le poste source de Cuzion, RTE. 23 personnes participent à cette visite organisée par Enedis.
- > 1^{re} soirée « Rencontre des entrepreneurs IB » à la Maison du Parc.

OCTOBRE

- > Visite de la Stéarinerie Dubois à Ciron.
- > Conseil d'accompagnement à Ciron => Pêche d'étang et pisciculture.

NOVEMBRE

- > Fête régionale des marraines et parrains à Châteaudun.
- > Forum création reprise à Châteauroux.
- > 4^e Conseil d'Administration à Lureuil, avec visite d'Eurial Poitouaine et présentation de la Cotation des entreprises par M^{me} Phal, directrice Banque de France Indre.
- > Attribution du 1^{er} prêt Co-workeur.

DÉCEMBRE

- > Signature à Chartre de « la promesse » avec Louis Schweitzer.



Premiers Sandwich Le Brennou ! partenariat CMA, juin 2018.



Rencontre des entrepreneurs Initiative Brenne, Rosnay, septembre 2018.

8. Revue de presse

Accompagner les premiers pas des nouvelles entreprises



Cour de Brenne. Les créateurs d'entreprises discutent de leur projet.



Une première rencontre pour les entrepreneurs du Parc



Initiative Brenne organisait lundi soir sous la halle de la Maison du Parc une première rencontre entre les bénéficiaires de prêts d'honneur en cours de remboursement et les porteurs de projets en cours de montage.

Une trentaine de personnes ont été présentes à ce rendez-vous. Parmi elles, des entrepreneurs bénéficiaires de prêts d'honneur, des membres de Brenne, l'organisme chargé de la mise en place des chèques, ainsi que les techniciens des chambres consulaires.

Alain Jaquet, président de Brenne, a souligné l'importance de ces échanges et a remercié les participants pour leur engagement.



Initiative Brenne a joué les bons Samaritains en organisant un rendez-vous de rencontre entre les bénéficiaires de prêts d'honneur et les porteurs de projets en cours de montage.

Cette initiative a permis de créer un lien entre les entrepreneurs et les porteurs de projets, favorisant ainsi le développement de nouvelles entreprises.

Brenne Initiatives distribue 30 000 euros de prêts d'honneur

Soumis par Rédaction Indre le mar, 03/04/2018 - 18:00



Indre > Bélabre



Franck Germe a ouvert sa boucherie-charcuterie

Soumis par Rédaction Indre le ven, 05/01/2018 - 18:14



Un chèque pour aider à l'installation d'une maraîchère bio

Soumis par Rédaction Indre le ven, 05/01/2018 - 18:14



Poulligny-Saint-Pierre

Ces 6 000 € seront utiles à Véronique Gazon pour acquies une serre plus grande.

Quand Alain Jaquet, le président de Brenne, a annoncé la création d'une initiative Brenne, il a souligné l'importance de soutenir les entrepreneurs et les porteurs de projets en cours de montage.

Cette initiative a permis de créer un lien entre les entrepreneurs et les porteurs de projets, favorisant ainsi le développement de nouvelles entreprises.

L'enseigne « Chez Françoise et Jean » en pleine reconstruction



Un chèque pour aider à l'installation d'une maraîchère bio

Poulligny-Saint-Pierre

Ces 6 000 € seront utiles à Véronique Gazon pour acquies une serre plus grande.

Quand Alain Jaquet, le président de Brenne, a annoncé la création d'une initiative Brenne, il a souligné l'importance de soutenir les entrepreneurs et les porteurs de projets en cours de montage.

Cette initiative a permis de créer un lien entre les entrepreneurs et les porteurs de projets, favorisant ainsi le développement de nouvelles entreprises.



* Rapport d'activité

INITIATIVE BRENNE 2018

Susciter l'envie de créer, reprendre ou développer une entreprise, accompagner les porteurs de projets jusqu'à la réussite de leur entreprise permet la création ou la sauvegarde d'emplois et de services essentiels à la dynamique de notre territoire rural.

1. Susciter l'esprit d'entreprendre

Sensibiliser à créer son emploi par la création ou reprise d'une entreprise.
Encourager les porteurs de projets à créer et reprendre des entreprises.
Sensibiliser à la nécessité d'intégrer dans leur projet une démarche RSE* (source d'économie, d'innovation, de bien-être et de pérennité).



NOUVEAUTÉ Présence délocalisée d'Initiative Brenne

dans 6 communes du Parc, pour faciliter les rencontres avec les porteurs de projets, les entrepreneurs, les parrains... Réalisée en partenariat avec les Communautés de communes, la MLIS du Blanc et les chambres consulaires de l'Indre.

Outils de communication

Rapport de présentation et d'activité 2017
Conçu et imprimé en 750 exemplaires, le rapport présente les services, actions et résultats d'Initiative Brenne. Il contribue à communiquer en toute transparence sur : la plateforme, ses outils, son fonctionnement, sa gouvernance, ses partenaires auprès des adhérents, partenaires et porteurs de projets.

Pages d'information sur Initiative Brenne

Diffusées notamment via les bulletins municipaux, elles présentent les services de la plateforme et les entrepreneurs accompagnés. « Des entreprises près de chez vous soutenues et financées par Initiative Brenne » !



Autocollants : remis à chaque porteur de projet dont le prêt d'honneur a été décaissé. Posés sur les vitrines, dans les véhicules ou en entreprises, ils permettent d'identifier les projets cofinancés par Initiative Brenne. **Tracts, affiches, stylos**

Grands «faux» chèques : édités en interne et remis aux porteurs de projet à la signature de la convention, ils « matérialisent » le prêt. Les logos des partenaires qui rendent possibles l'accompagnement et l'octroi de prêt d'honneur sont présents en façade ou au dos du chèque, afin de bien mettre en valeur l'importance de ces partenariats.



Drapeau : Pour signaler la présence d'Initiative Brenne dans les villages, lors des permanences

Kakémonos : pour marquer la présence d'Initiative Brenne sur les salons et autres manifestations.

Articles pour les publications locales

Suite à l'organisation de rencontres avec des journalistes, une vingtaine d'articles a été publiée.

Participation aux manifestations sur la création et reprise d'entreprises



Les Mardis de l'entreprise

Organisés tous les premiers mardis du mois de 14h30 à 17h30 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Châteauroux. Réunions d'information collective proposées à tous les porteurs de projets ; rencontres individuelles avec les prestataires et réseaux d'accompagnement : aide au chiffrage du projet et réponse à différentes interrogations (informatique, téléphonie, juridique comptable, fournisseurs, assurances...)

Stage de « Préparation à l'Installation »

Interventions d'Initiative Brenne d'une heure dans ce stage organisé par la Chambre de Métiers dans ses locaux à Châteauroux pour informer les futurs artisans, sur les possibilités d'appui proposées par la plateforme.



Le Forum de la Création Reprise Transmission d'Entreprise

16 Novembre 2018 à Châteauroux.



Laura gerten, Boulangerie Pâtisserie, Tournon-St-Martin.

Visites d'entreprises 2018

6 visites d'entreprises ouvertes aux adhérents ont été réalisées en amont de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales :

- Boutique Sac à Malice au Blanc
- Auto-école « La Cistude » au Blanc
- Boutique « Décontract'Thé » à St Gaultier
- Poste source RTE de Cuzion (organisée par Enedis),
- Stéarinerie Dubois à Ciron
- Eurial Poitouraine à Tournon-Saint-Martin

www.initiative-brenne.fr



2. Accompagner le montage de projets et expertiser

Ce paragraphe détaille l'activité relative à l'accompagnement et l'expertise de projets réalisés en 2018 pour favoriser la création, la reprise et le développement d'entreprises créatrices d'emplois.

Accompagnement en partenariat avec les chambres consulaires

109 porteurs de projets ont été accueillis par le chargé d'affaires pour des conseils sur la création, la reprise ou le développement d'entreprises, à la Maison des entreprises à Rosnay, sur les salons et en entreprise.

En partenariat avec les chambres consulaires, 50 porteurs de projet ont ensuite été accompagnés et 41 ont présenté un dossier pour constituer ou conforter leurs fonds propres et décider une banque à suivre leur projet.

Cet accompagnement a permis d'aider ces porteurs de projets à se préparer au mieux à la rencontre et négociation bancaire: assistance à la réalisation du plan de financement, conseils sur la maîtrise d'éléments clés de leur dossier... Pour certains projets, une assistance complémentaire a été apportée dans la recherche d'un partenaire bancaire (présentation du dossier au banquier).

Les porteurs de projet accompagnés par Initiative Brenne sont majoritairement issus d'un public fragilisé (61 % étaient soit demandeurs d'emploi et/ou en situation de handicap et/ou bénéficiaires de minima sociaux et/ou femmes). Pour ce public, Initiative Brenne est un interlocuteur efficace pour :

- structurer leur projet,
- consolider leurs fonds propres,
- concrétiser leur retour à l'emploi par la création d'entreprises.

Expertises lors du Comité d'agrément

Toute personne qui souhaite créer, reprendre ou développer une activité sur le territoire du Parc de la Brenne, et qui a besoin de constituer ou renforcer ses fonds propres afin de décider une banque à cofinancer son projet, peut solliciter un accompagnement et un prêt d'honneur auprès d'Initiative Brenne. Elle présente alors son projet devant le Comité d'agrément qui l'expertise.



Séance du Comité d'agrément

Critères d'appréciations pris en compte pour l'attribution des prêts d'honneur:

- **viabilité économique du projet:** équilibre du plan de financement, réalisme du prévisionnel d'activité, existence d'un marché, concurrence...
- **contribution au développement local:** valeur ajoutée du projet pour le territoire, que ce soit en termes de richesse, d'emploi, d'image, de filière, de service apporté à la population...
- **effet de levier sur les concours bancaires.**
- **prise en compte des principes du développement durable** dans le projet, l'entreprise, l'activité : équité sociale, préservation de l'environnement et efficacité économique.

CHIFFRES CLEFS 2017 ÉTUDE DE PROJET

- 11** comités d'agrément
- 36** dossiers étudiés présentés par **41** demandeurs de prêt
- 34** projets acceptés, financés par **41** prêts d'honneur pour **39** demandeurs
- 331 620 €** de prêt d'honneur accordés



Les partenaires de l'expertise de projet

Les chambres consulaires étudient et rédigent un avis pour chaque dossier instruit par le Comité d'agrément
Hors profession libérale



11 expertises de Reprise

- 8 projets reprise acceptés
- 9 avis favorables pour 93 500 €
- 10 400 € de prêt moyen

19 expertises Création

- 15 projets création acceptés
- 17 avis favorables pour 123 950 €, dont 1 prêt Développement Durable de 15 000 €
- 7 300 € de prêt moyen

14 expertises de Croissance

- 11 projets de développement acceptés
- 13 accords pour 114 170 €
- 9 500 € de prêt moyen

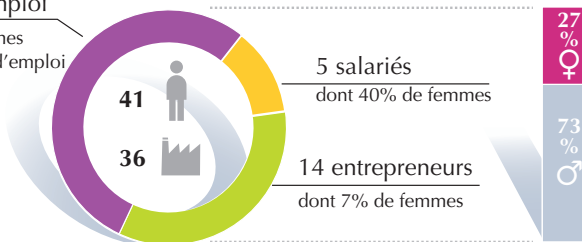
44 expertises

44 expertises réalisées par le Comité d'agrément en 2018
au profit de 41 personnes porteuses de 36 projets d'entreprises.



2018, Julie Brangier pharmacie Mézières-en-Brenne.

22 sont sans emploi
dont 36 % de femmes
• 21 demandeurs d'emploi

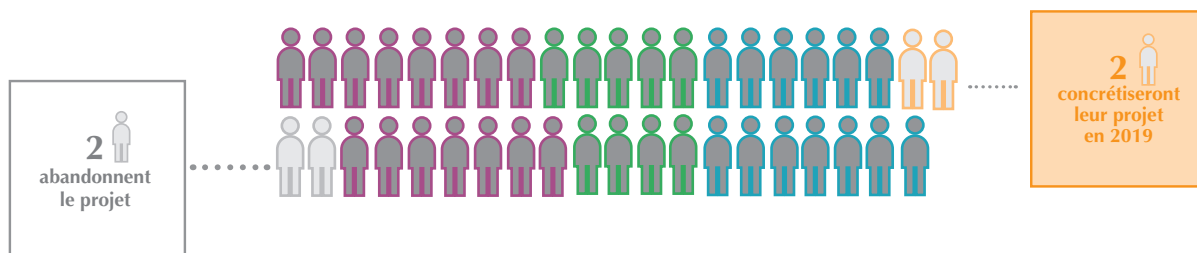


Profil des 41 demandeurs de prêt d'honneur en 2018
porteurs de 36 projets d'entreprises

Que sont devenus ces 41 demandeurs de prêts ?

39 ont obtenu un ou deux accords de prêt d'honneur. **37 d'entre eux** (dont 27 % de femmes) **ont mis en place leur projet d'entreprise au 31 décembre 2018** et bénéficié d'un prêt bancaire complémentaire.

Les 41 demandeurs de prêt d'honneur et leur projet au 31/12/2018



37 ont mis en place 32 projets,
et impacté 122 emplois (dont 35 créés) !



15 ont créé
13 entreprises



9 ont repris
8 entreprises



13 ont développé ou réorienté
11 entreprises



3. Financer pour améliorer l'accès aux financements bancaires et publics

Détail des prêts d'honneur décaissés (fonds sortis en 2017, dossiers étudiés par le comité d'agrément fin 2016 et 2017) et autres aides disponibles sur le territoire via la plateforme et ses partenaires.

7 PRÊTS D'HONNEUR INITIATIVE BRENNE

Accordés en complément d'un prêt bancaire, aux moments-clés de la vie d'une entreprise :

- lors de la création
- lors de la reprise
- lors du développement ou de la croissance
- lors d'un accident de parcours

Forme de l'aide

- Prêt personnel, sans intérêts, sans garantie ni caution personnelle.
- Accompagnement en amont et pendant le remboursement du prêt d'honneur (de 2 à 7 ans).

Qui peut en bénéficier ? Toute personne ayant un besoin de fonds propres et d'accompagnement pour créer, reprendre ou développer une activité sur le Parc naturel régional de la Brenne : artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, auto-entrepreneurs, co-workeurs et salariés coopérateurs.

CHIFFRES CLEFS 2017

312 120 € de prêts d'honneur décaissés

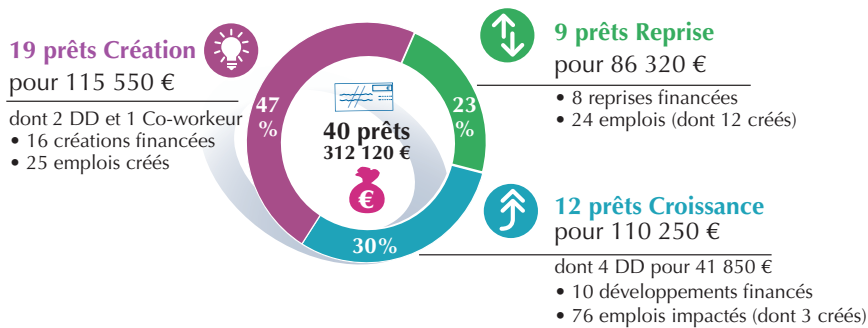
34 entreprises financées

40 prêts décaissés

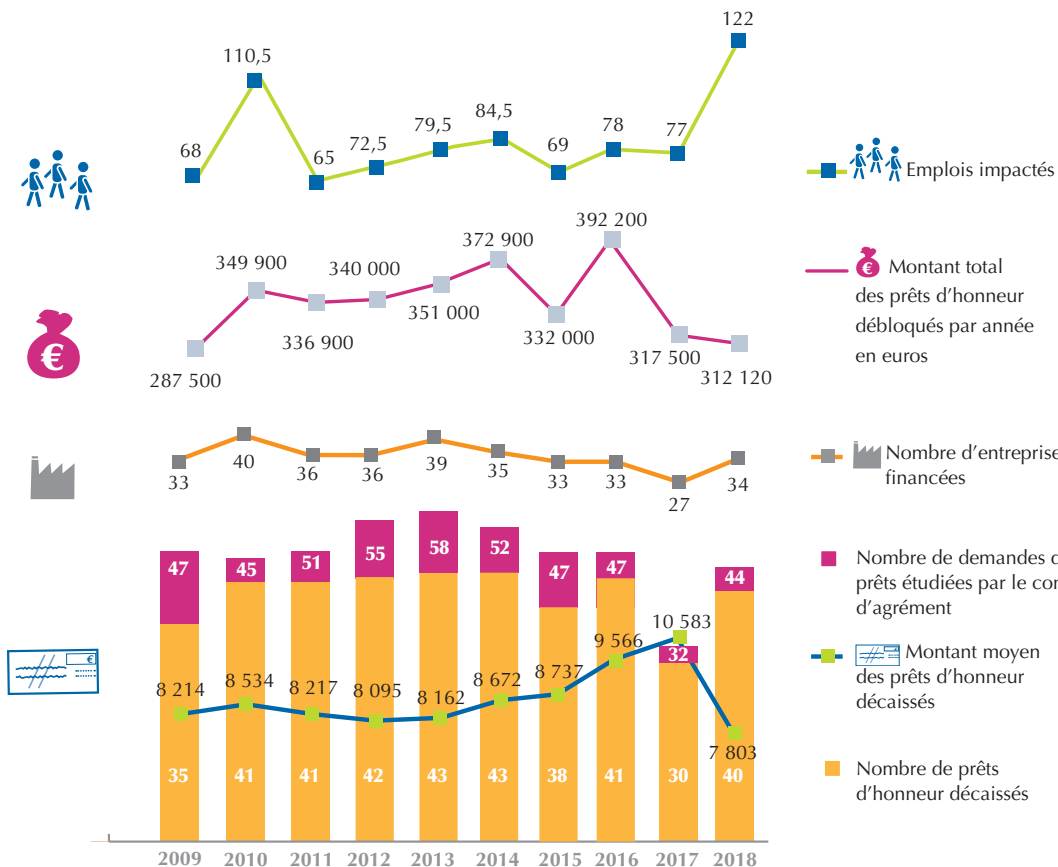
7 803 € prêt d'honneur moyen

28 % des prêts d'honneur attribués à des femmes

122 emplois (40 créés et 82 maintenus)



Les 40 prêts d'honneur décaissés par Initiative Brenne en 2018 pour financer 34 entreprises



Effet levier = 7 312 120 € de prêt Initiative Brenne ont permis 2 074 376 € de prêts bancaires pour un investissement total de 2 766 527 €. 😊 en 2018, 97% des projets financés ont bénéficié d'un prêt bancaire complémentaire !



Les prêts d'honneur Initiative Brenne dans les communes du Parc naturel régional de la Brenne

au cours des 5 dernières années (2014-2018)

196 prêts d'honneur décaissés (dont 43 Nacre)
1967 061 € de prêts d'honneur versés
 (dont 130 341 € de Nacre et 110 000 € transmission)

181 emplois créés
274,5 emplois maintenus



CDC Val de l'Indre-Brenne

Communes	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
3 communes	13	110 500	7,5	12,0	19,5
Méobecq	2	4 500	0	2	2
Neuilly les Bois	8	67 500	6,5	8	14,5
Vendoeuvres	3	38 500	1	2	3

■ + 4 prêts Nacre pour 11 500 €



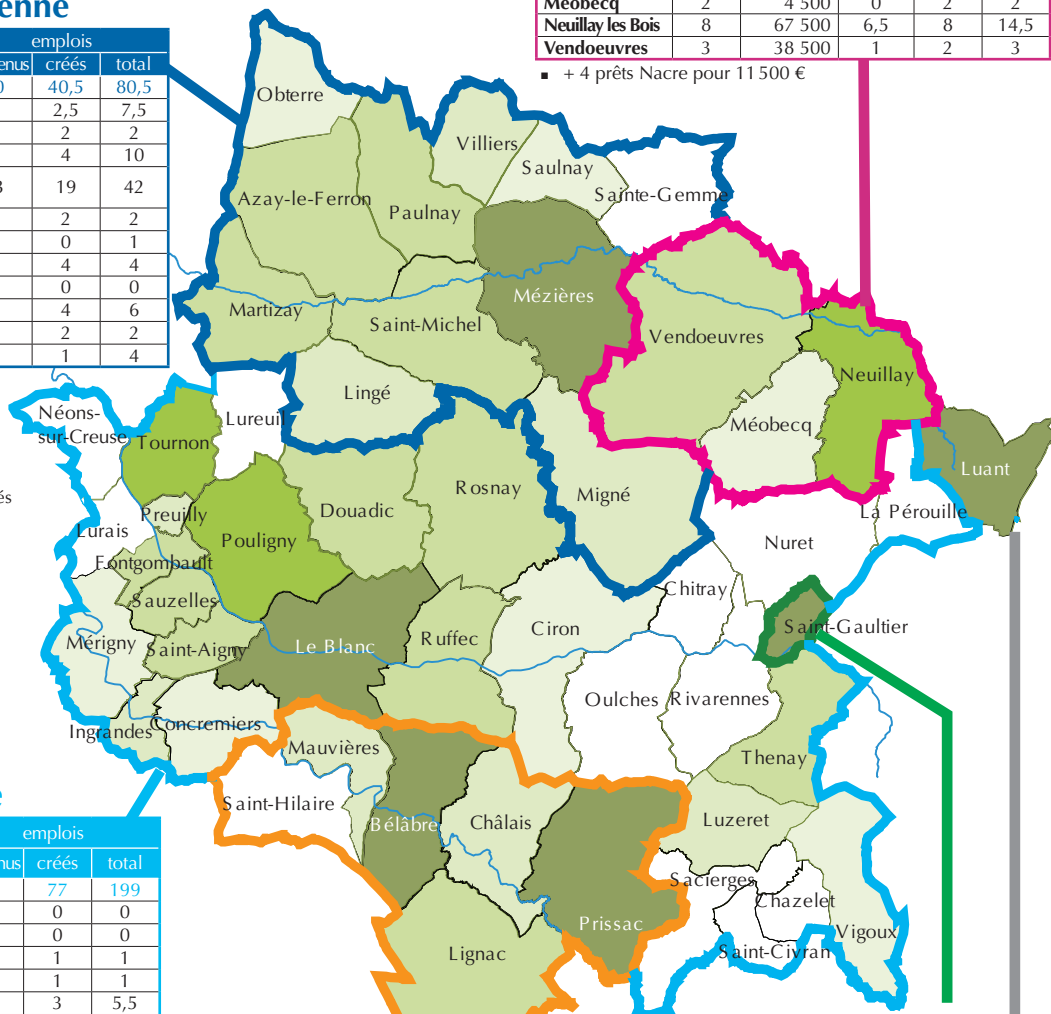
CDC Cœur de Brenne

Communes	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
11 communes	42	349 820	40	40,5	80,5
Azay-le Ferron	3	34 000	5	2,5	7,5
Lingé	2	10 000	0	2	2
Martizay	7	42 100	6	4	10
Mezières en Brenne	17	148 920	23	19	42
Migné	2	17 000	0	2	2
Obterre	1	4 000	1	0	1
Paulnay	3	27 000	0	4	4
Sainte-Gemme	0	0	0	0	0
Saint-Michel	3	39 000	2	4	6
Saulnay	2	9 000	0	2	2
Villiers	2	18 800	3	1	4

■ 8 prêts Nacre pour 23 200 €

Montant total des prêts décaissés sur la période 2014-2018

- de 100 à 403 K€ (6)
- de 50 à 100 K€ (3)
- de 20 à 50 K€ (13)
- de 10 à 20 K€ (8)
- moins de 10 K€ (7)



CDC Brenne-Val de Creuse

Communes	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
28 communes	90	817 150	122	77	199
Chazelet	0	0	0	0	0
Chitray	0	0	0	0	0
Ciron	1	4 500	0	1	1
Concremiers	1	6 500	0	1	1
Douadic	4	33 000	2,5	3	5,5
Fontgombault	4	37 000	5	3	8
Ingrandes	1	15 000	1,5	0	1,5
La Pérouille	0	0	0	0	0
Le Blanc	40	402 350	76	38	114
Lurais	0	0	0	0	0
Lureuil	0	0	0	0	0
Luzeret	1	15 000	0	1	1
Mérigny	1	3 200	5	0	5
Nuret-le-Ferron	0	0	0	0	0
Néons-sur-Creuse	0	0	0	0	0
Oulches	0	0	0	0	0
Pouigny-Saint-Pierre	8	73 000	12	7	19
Preuilly-la-Ville	1	12 000	2	0	2
Rivarennas	0	0	0	0	0
Rosnay	4	28 500	3	3,5	6,5
Ruffec	4	34 600	5	4	9
Sacrierges-Saint-Martin	0	0	0	0	0
Saint-Aigny	3	30 000	0	2	2
Saint-Civran	0	0	0	0	0
Sauzelles	3	25 000	3	0	3
Thenay	4	24 400	4	2	6
Tournon-Saint-Martin	9	68 500	3	10,5	13,5
Vigoux	1	4 600	0	1	1

■ 22 prêts Nacre pour 64 200 €

Adhérents en 2018 en gras

Châteauroux Métropole

Communes	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
Luant	10	142 200	20	13	33

■ 1 prêt Nacre pour 1 441 €



CDC Pays d'Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Commune	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
Saint-Gaultier	13	133 350	18	9	27

■ 3 prêts Nacre pour 10 500 €



CDC Marche Occitane Val d'Anglin

Communes	dossiers	montant	emplois		
			maintenus	créés	total
7 communes	28	283 700	67,0	29,5	96,5
Bélâbre	11	123 200	54	11	65
Chalais	1	15 000	5	0	5
Lignac	3	25 500	0	2	2
Mauvières	2	12 000	0	2	2
Prissac	11	108 000	8	14,5	22,5
Saint-Hilaire-sur-Benaize	0	0	0	0	0
Tilly	0	0	0	0	0

■ 5 prêts Nacre pour 19 500 €

Fonds d'intervention

Depuis 2013, le Fonds d'intervention Initiative Brenne est scindé en deux fonds :



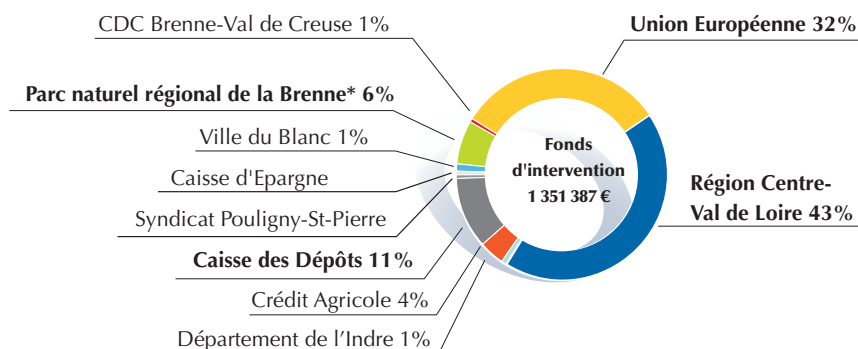
■ Un fonds « **Création/Reprise** » qui finance les prêts création et reprise (hors projets agricoles) conformément à l'accord-cadre signé entre les plateformes initiative et la Région Centre-Val de Loire en décembre 2012.



■ Un fonds « **Territoire** » qui finance les autres prêts : Croissance, Développement Durable, Transition, Avenir Agricole et Création ou Reprise de projets agricoles.

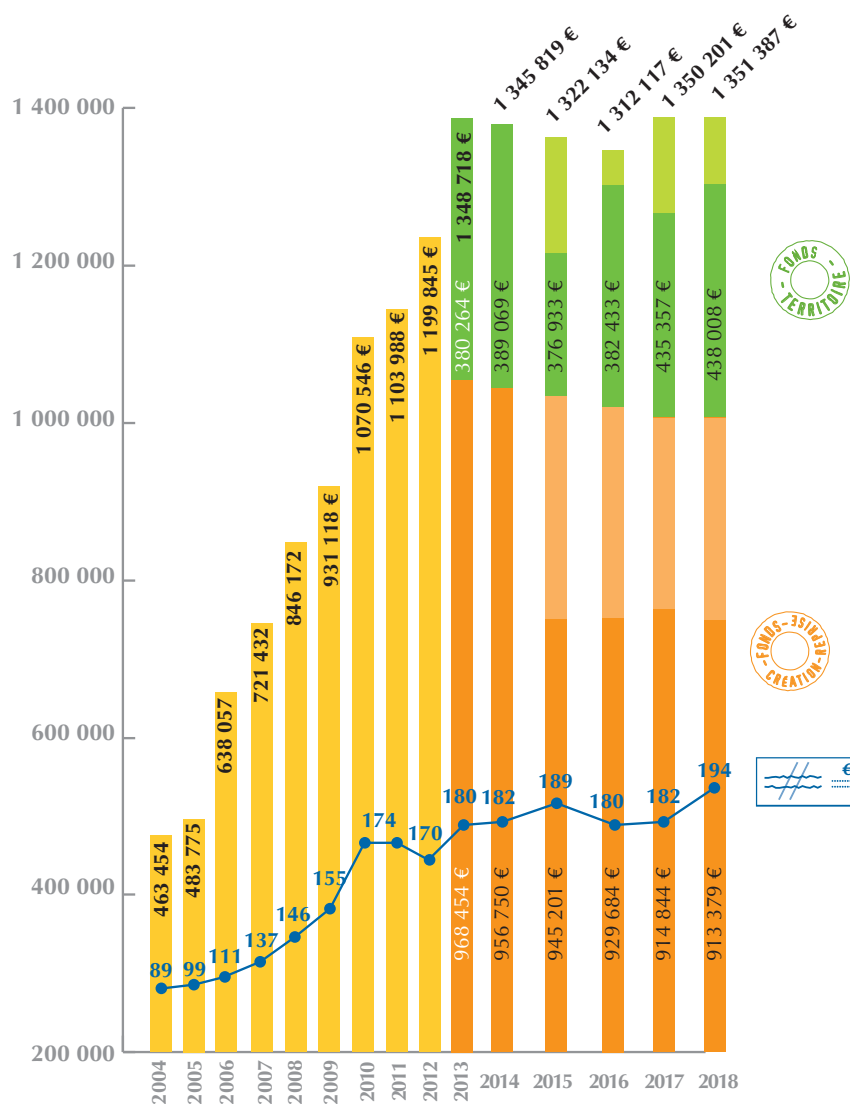


Christian de Césaire micro centrale hydro électrique Bêlâbre.



Composition du fonds d'intervention Initiative Brenne par financeur au 31/12/2018

* dont 22 800 € versés par les communes du Parc en 1997



Évolution du fonds d'intervention depuis 15 ans (en €)

● Nombre de prêts en cours de remboursement
 ■ Fonds Territoire
 ■ Fonds Création Reprise

1 351 387 € de fonds d'intervention.

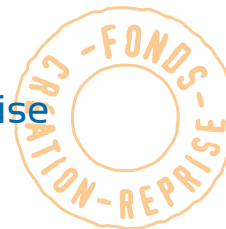
194 prêts « en cours »
 soit **966 761 €**

Les partenaires du fonds d'intervention Initiative Brenne



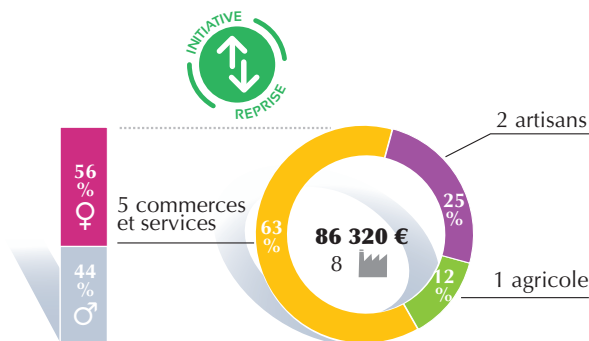
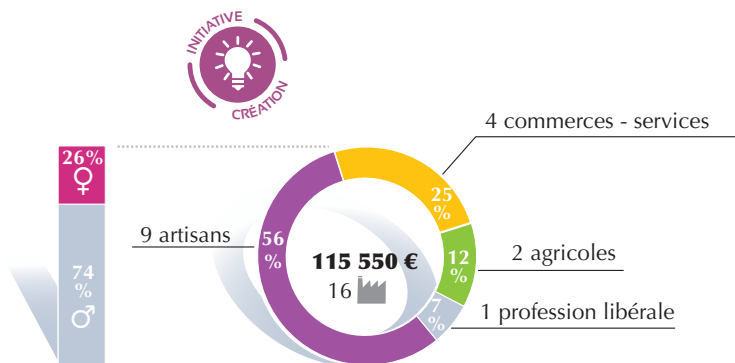
Le Syndicat des Producteurs de Pouligny-St-Pierre

Les prêts d'honneur Création et Reprise



Caractéristiques:

- Sollicités lors de la création, la reprise d'entreprises ou dans les **3 premières années**
- prêt de 1 500 à 15 000 €
- cumulable avec un prêt développement durable.



Véronique Gouron Maraichage
Pouigny St-Pierre.



MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Tél. 02 54 38 59 46

Offre à tout bénéficiaire d'un prêt d'honneur Initiative Brenne, 5 jours d'accès* à :

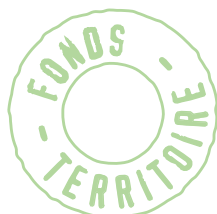
- Espace de coworking/télétravail
- Bureaux privatifs
- Connexion internet Très Haut Débit
- Imprimante 3D
- Programme d'animations
- Ouvert 7J/7 – 24H/24

*Un forfait IDEES – 5 jours consécutifs d'une valeur de 35 € offert pour toute entreprise créée/reprise entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2019 et accompagnée par INITIATIVE BRENNE. A utiliser dans les 12 mois suivant la date de création/reprise de l'entreprise. A utiliser pour vous-même ou pour offrir (travailleurs indépendants, salariés, étudiants). Non fractionnable, non cumulable, non remboursable. 1^{ère} utilisation sur réservation.



Prêt d'honneur Coworkeur

Travailler à son compte dans un espace de travail partagé



Caractéristique

- Prêt de 500 à 1 500 € (plafonné à 50 % du coût du projet)
- Sollicité dans les 3 premières années de la vie de l'entreprise
- Prêt cumulable avec un prêt Initiative Brenne « création/reprise »
- Pas de présence obligatoire d'un partenaire bancaire dans le plan de financement.
- Avis préalable d'un référent de l'espace de coworking visé.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne ayant un besoin complémentaire de fonds propres et d'accompagnement pour créer une activité en coworking sur le territoire du Parc de la Brenne.

➤ RÉALISATION 2018

- 1 prêt d'honneur Co-workeur pour un artisan d'art. 1 emploi créé.

Le prêt d'honneur Croissance

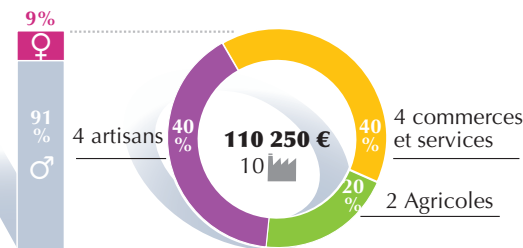
Accompagner les entreprises dans leur développement.



Caractéristiques:

- Sollicité à tout moment de la vie de l'entreprise
- prêt de 1 500 à 15 000 €
- cumulable avec un prêt développement durable

« Derrière un prêt à la croissance, il y a l'emploi. Les entreprises qui ont des projets de développement nécessitant des embauches ont des difficultés à trouver des financements. Le prêt d'honneur croissance prend alors tout son sens en finançant ce que les banques ne financent pas : le besoin en fonds de roulement qui s'accroît avec les effectifs », sic Initiative France.



12 prêts d'honneur Croissance* financés en 2018

Montant moyen 9 200 €
76 emplois impactés
10 entreprises en développement
*dont 4 prêts Développement durable

L'intervention d'Initiative Brenne permet:

- au dirigeant de renforcer les fonds propres de son entreprise
- une meilleure identification du moment et des besoins du développement
- un rapport de confiance pour les financeurs lié au mode de décision d'attribution du prêt d'honneur et au suivi qui en découle.

Ce prêt permet de financer un développement d'entreprise qui se traduit par au moins l'un des points suivants :

- Création d'emplois pérennes
- Augmentation significative du chiffre d'affaires
- Création d'une nouvelle activité ou service (réorientation ou ajout d'activité)
- Changement de mode de production qui induit l'accès à de nouveaux marchés
- Modernisation de l'outil de travail : au delà de la mise aux normes réglementaires
- Mise aux normes réglementaires anticipée.

Il s'agit d'intervenir au moment de l'événement modifiant le plan initial de l'entreprise, dans le sens de la croissance. L'échelle de temps est aléatoire : cela peut se passer à dix-huit mois, à trois ans, à cinq ans ou plus. Ce développement correspond à une zone de fragilité de l'entreprise, quand elle n'a pas totalement acquis sa maturité », Gyl Coppey, ex-adjoint à la Déléguée générale.



2018, Yannick et Cédric Berneron, menuiserie Thenay.

Le prêt d'honneur Développement Durable

Caractéristiques

- Prêt de 1 500 à 15 000 € (plafonné à 50 % du coût du projet)
- Prêt cumulable avec un prêt Initiative Brenne « création/reprise/croissance »
- Sollicité à tout moment de la vie de l'entreprise

Ce prêt a pour objectif de financer des investissements permettant la réduction de la consommation d'énergie et matières premières, le développement de technologies propres, l'utilisation d'énergies locales, la maîtrise des pollutions...

Chauffer l'eau et s'éclairer avec le soleil, récupérer l'eau de pluie, chauffer son entreprise au bois, isoler, changer les menuiseries de son local, de son bureau...

En 2018, 6 prêts d'honneur Développement Durable ont permis de financer en partenariat avec une banque:

- Des aménagements et investissements pour une performance globale de l'entreprise:
- **Amélioration des conditions de travail**
- **Réduction facture énergétique et empreinte environnementale**

Création d'une microcentrale électrique hydraulique. Acquisition d'un véhicule électrique dans une entreprise artisanale. Isolation de vitrine et remplacement de groupes froids dans une épicerie.

- **Mise en place d'une filière locale Agriculture Biologique** de production et transformation d'épices.
- **Valorisation des déchets** : Compost



Marie-Claude Boutin Multi services Obterre.





Le prêt d'honneur Transition

Accompagner les entreprises pour qu'elles retrouvent des conditions saines de fonctionnement financier et restaurer leur rentabilité.

Caractéristiques

- Prêt de 1 500 à 8 000 €
- Sollicité à tout moment de la vie de l'entreprise

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne responsable d'une entreprise, ayant un déficit ou une absence de fonds propres et un besoin d'accompagnement pour faire face à une position de faiblesse dans son entreprise, survenue à la suite :

- d'un accident de parcours dû à un événement fortuit (liste non exhaustive):
 - Sinistre (incendie, inondation, tempête...)
 - Vandalisme

- Accident matériel
- Incident technique : panne du matériel de production
- Un impayé client
- Mise aux normes règlementaires non anticipée
- Fournisseur défaillant...

- d'une mauvaise conjoncture, ex :
 - Augmentation du coût des matériaux
 - Donneurs d'ordres qui cessent brusquement les commandes...

“ Le prêt d'honneur Transition est accordé aux entreprises en position de faiblesse à la suite d'un accident de parcours dû à un événement fortuit ou à la conjoncture. Cet incident les met dans l'obligation de réorienter ou de relancer leur activité par des actions diverses qui impliquent des moyens dont elles ne disposent plus ou de manière insuffisante.

Un renforcement des fonds propres au moyen d'un prêt d'honneur, soutenu par une intervention ou consolidation bancaire, doit permettre à cette entreprise de retrouver des conditions saines de fonctionnement financier et de restaurer sa rentabilité: c'est l'objet du prêt à leur transition.

Sic Initiative France



Le prêt d'honneur Avenir Agricole

Caractéristiques

- Prêt de 1 500 à 25 000 €
- Sollicité à tout moment de la vie de l'entreprise

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne responsable d'une exploitation agricole, ayant un déficit ou une absence de fonds propres et un besoin d'accompagnement pour faire face à une position de faiblesse dans son entreprise, survenue à la suite d'une mauvaise conjoncture et/ou d'un accident de parcours dû à un événement fortuit (liste non exhaustive) :

- Donneur d'ordre qui cesse brusquement des commandes,
- Baisse des cours,

- Aléa ou accident climatique qui engendre une baisse du rendement et/ou baisse de la qualité,
- Sinistre (incendie, inondation, tempête...), ...
- Dégradation de l'EBE de 20 % sur les 3 derniers exercices comptables,
- EBE < à 20 000 € par ETP sur la dernière année



Sébastien Laforêt, exploitation ovine, Prissac.

2 PRÊTS D'HONNEUR RÉSEAU INITIATIVE

Prêt d'honneur régional transmission



Pour augmenter les fonds propres d'un repreneur, améliorer son accès au crédit bancaire et financer les besoins immatériels lors de la reprise d'une entreprise. Il est accordé par les comités d'agrément des plateformes Initiative de la Région.

Créé par la Région Centre Val de Loire et la Caisse des Dépôts en 2013, puis abondé par la Caisse d'Épargne Loire Centre, le fonds « Centre Reprise-Transmission » est géré par Initiative Centre-Val de Loire.

Caractéristiques

- De 15 000 € à 30 000 €, sans intérêts ni garantie sur les biens personnels de l'emprunteur (plafonné à 30 % des besoins de financement du projet).
- Remboursable jusqu'à 5 ans.
- Couplé à un prêt bancaire et à un apport personnel d'un minimum de 5 000 €.
- Assurance décès/invalidité, à souscrire.
- Garantie Bpi France (défaillance emprunteur commission à la charge du bénéficiaire).

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne physique qui :

- Reprend une entreprise implantée en Région Centre Val de Loire, hors exploitations agricoles
- Est associée majoritaire d'une entreprise éligible à la mise en place d'une garantie BPI
- Prévoit de créer ou de maintenir au moins 3 emplois au moment de la reprise
- N'a pas bénéficié d'un prêt d'honneur préalablement consenti par une plateforme de la Région.

RÉALISATION 2018

- 1 prêt d'honneur de 30 000 € décaissé en 2018 pour une entreprise de charpente couverture.

Prêt d'honneur national Initiative Remarquable



Pour renforcer les fonds propres de porteurs de projet remarquables en création, en reprise ou en croissance.

Caractéristiques

- Prêt d'honneur de 5 000 à 25 000 €, sans intérêts ni garantie sur les biens personnels de l'emprunteur.
- Cumulable avec un prêt Création, Reprise, Croissance ou Développement Durable d'Initiative Brenne
- Remboursable entre 3 à 5 ans.
- Délivré sous condition exclusive de financement et d'accompagnement par Initiative Brenne ;
- Mise en place d'un plan d'accompagnement, établi conjointement entre la plateforme et l'entrepreneur.
- Assurance décès à contracter par l'emprunteur au bénéfice d'Initiative France.
- Contrat de prêt signé entre Initiative France et le bénéficiaire.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne qui porte un projet de création, reprise ou développement d'une entreprise qui comporte des caractéristiques remarquables dans les domaines environnementaux, sociétaux, territoriaux et de l'innovation, validées par le comité Initiative remarquable, et qui :

- < à 10 emplois ETP au moment du prêt
- A un chiffre d'affaires < à 2 millions d'euros HT
- Crée au moins 1 emploi



Alexis Lavergne espaces verts et sépultures paysagères Paulnay.



Jean Montis restaurant Chez française et Jean - Villiers.



Patricia et Frédéric Fassiaux VIVAL Bêlâbre.

4 AUTRES AIDES

Dans le cadre de leur soutien aux politiques publiques, les plateformes Initiative gèrent ou orientent vers des dispositifs spécifiques mis en place par l'Etat ou les collectivités locales dans le cadre de politiques d'intérêt général. Gérer ce type de dispositif permet aux plateformes de mobiliser des outils financiers complémentaires aux prêts d'honneur, en particulier pour développer ou renforcer leurs actions en faveur de publics ou territoires en difficulté.



Pass Création Centre Val de Loire

Contenu de l'aide :

- Phase 1 : Accompagnement pour constituer un dossier de création ou reprise d'une entreprise
- Phase 2 : Assistance à la bancarisation et prêt d'honneur jusqu'à 8 000 €
- Phase 3 : Suivi renforcé durant les 3 premières années de la création ou reprise

Dispositif en 3 phases pour permettre aux demandeurs d'emploi et autres publics fragiles de

créer leur entreprise en bénéficiant d'un accompagnement renforcé.

- 5 Opérateurs travaillent en partenariat pour déployer ce dispositif dans l'Indre.



RÉALISATION 2018

- 25 500 € de prêts au bénéfice de 7 demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs.
- 10 accompagnements à la structuration financière.

En partenariat avec :



La BGE et Initiative Indre

Autres prêts et/ou subventions

Cap Création Reprise Centre Val de Loire

Sont éligibles* : Artisanat de production, service aux entreprises, secteur industriel... Activité de proximité : restauration, commerces alimentaires (adhérents à la signature C du Centre), dernier commerce de la commune (café, presse, épicerie, garage, station service). Entreprise alimentaire, métiers d'art, bâtiment...
- Programme d'investissement amortissable mini 12 500 € HT, réalisé dans les 18 premiers mois de la création ou reprise.
- Concours bancaire M ou LT, crédit bail ou autre source de financement externe.

Caractéristiques de l'aide en Création

Montant de l'aide = 40 % des dépenses éligibles.

- Si aide < à 20 000 € = > 100 % en subvention
- Si aide > à 20 000 € = > 50 % en subvention, 50 % en avance remboursable.

Caractéristiques de l'aide en Reprise

- Montant de l'aide = 50 % des dépenses éligibles (dont rachat de parts sociales), plafonnée à 60 000 € et/ou au montant des apports en numéraires.
- 50 % en subvention, 50 % en avance remboursable, montant plafonné à 60 000 € et/ou au montant des apports en numéraires.

**Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité*

Cap Développement Centre Val de Loire

Accompagne les entreprises dans leur programme :

- d'investissement matériel
- de développement à l'international et/ou commercial et numérique
- de conseil externe

Sont éligibles : Activité de production et/ou service aux entreprises, activité de proximité : restauration, commerces alimentaires (adhérents à la signature C du Centre), dernier commerce de la commune (café, presse, épicerie, garage, station service) - Entreprise alimentaire, métiers d'art, bâtiment...

**Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité*

Caractéristiques de l'aide « investissements matériels »

- Montant de l'aide = 40 % des dépenses éligibles, plafonné à 400 000 € et/ou au montant des capitaux propres. Programme d'investissements mini 12 500 € si < 10 salariés CDI ETP ou 60 000 HT > 10 salariés.
- 100 % en subvention, si aide < à 20 000 €
- 100 % en avance remboursable, si aide > à 20 000 € (0 % sans garantie, /5 ans, différé de remboursement 1 an.)
- Concours bancaire M ou LT couvrant au mini 20 % des dépenses éligibles.

Caractéristiques de l'aide « Conseil »

- Subvention de 1 500 à 20 000 €
- Montant de l'aide = 50 % de la prestation.
- Bonification de 10 % pour conseil relevant de la transition écologique et énergétique des productions ou concourant à l'amélioration du dialogue social dans l'entreprise, ou pour les entreprises engagées dans un démarche RSE.

Prêt SOFI

Solution Financement Indre



Caractéristiques

- Prêt de 3.000 à 150.000 € (Prêt d'honneur et Avances remboursables)
- Sollicité lors de la création la reprise ou développement de l'entreprise
- Pour les entreprises inscrites au RCS de l'Indre.

Contenu de l'aide

- Prêt bancaire complémentaire obligatoire
 - Si prêt Sofi < 10.000 € : Montant du prêt Sofi plafonné à 30% du besoin total du projet. Prêt bancaire au moins équivalent et si possible présence d'apport personnel
 - Si prêt Sofi > 10.000 € : Montant du prêt Sofi plafonné au montant de l'apport personnel du demandeur. Prêt bancaire associé au moins équivalent au cumul Prêt Sofi et apport personnel.
 - Remboursement sur 5 ans (60 mois)
- Dispositif financé par la CCI de l'Indre - Partenariat en cours avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat.

Cagnotte solidarité du PLES

- Prêt à 0% de 500 à 3 000 €, sans garantie pour aider à créer ou reprendre une entreprise.



Micro-crédits Parcours confiance

Micro-crédit personnel

- de 300 à 3 000 €, destiné à financer des investissements nécessaires au développement du projet de vie de particuliers (achat véhicule, permis, formations...). Taux 1 %, sans frais de dossier.



Micro-crédit professionnel

- Jusqu'à 10 000 €, destinés à financer des investissements pour création ou reprise d'entreprise.
- Peut intervenir en complément des prêts d'honneur Initiative Brenne, pour les personnes ayant des difficultés à trouver un partenaire bancaire en raison de la précarité de leur situation personnelle.

Les garanties de prêts bancaires

Initiative Brenne peut proposer aux porteurs de projets des garanties pour des prêts bancaires destinés au financement d'équipement et/ou du fonds de roulement :

Dispositif de Pré-garantie et Garantie avec la Siagi



- Pour toute personne qui porte un projet de création, reprise ou développement d'entreprise.
- Garantie d'un emprunt bancaire (à minima 20 % de l'emprunt bancaire sollicité) complémentaire au prêt d'honneur et de limiter voir supprimer la prise de garanties personnelles.
- Coût: défini par la Siagi en fonction de chaque projet.

Garantie Sofi



Caractéristiques

- Garantie jusqu'à 10 000 € du prêt bancaire complémentaire.
- Réservé aux besoins totaux en financement > à 20 000 €.
- Garantie gratuite.

Fonds de Garantie France Active: Indre Actif

- Pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, salariés qui reprennent leur entreprise, travailleurs handicapés et autres personnes en difficultés. Entreprises <3 ans.
- Garantie limitée à 65 % du prêt et à 30 500 €.
- Cautions personnelles maximales limitées à 50 %.
- Coût: 2 % du montant garanti.



Thierry Magerstein, bière Porcupine Bêlâbre.



Vincent Goetgheluck, Krys Le Blanc.

* Chiffres clés 2017

7 nouveaux parrainages dans l'année

31 % des porteurs de projet choisissent le parrainage

* Mots clés

Accompagnement: Désigne l'ensemble du travail des techniciens et bénévoles de la plateforme et de ses partenaires avant et après l'attribution du prêt, pour aider le porteur de projet dans toutes les difficultés qu'il rencontre.

Parrainage: Appui personnalisé apporté par un chef d'entreprise, un cadre ou un senior bénévole à un nouvel entrepreneur bénéficiaire d'un prêt d'honneur, qu'il fait bénéficier de son expérience et qu'il épaulé, dans une relation personnalisée, sur tous les plans de la création d'entreprise, y compris sa dimension psychologique.

Suivi post création: Désigne la technique qu'un créateur obtient de la plateforme après son passage au comité d'agrément (suivi d'indicateurs, tableaux de bord, etc.)



Guide du parrainage
« Réussir le parrainage d'un nouvel entrepreneur »
Ce guide rappelle les principes, les règles et les limites du parrainage. Il donne des conseils sur la manière de mettre en place et réussir une relation de parrainage et des clés méthodologiques. Il comporte également des témoignages et documents de référence.

4. Suivre et accompagner après le financement

Pour améliorer le taux de pérennité des entreprises soutenues et contribuer au développement d'emplois durables, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets sont réalisés par Initiative Brenne et ses partenaires: Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre d'Agriculture.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT APRÈS LE DÉCAISSEMENT DU PRÊT D'HONNEUR

Pour anticiper les éventuelles difficultés et rechercher des solutions.

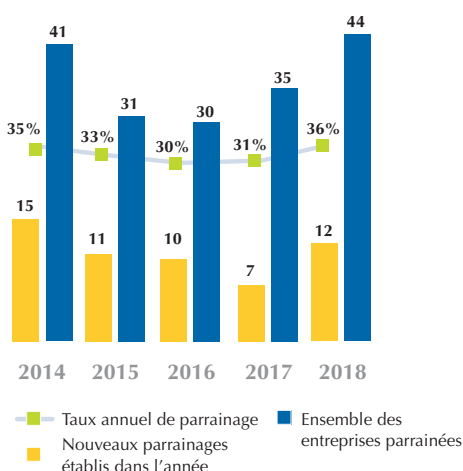
Le suivi est adapté aux besoins du créateur ou du repreneur et se traduit a minima par:

- **Des rencontres ou contacts téléphoniques** avec les permanents ou bénévoles d'Initiative Brenne et/ou les conseillers d'entreprise des chambres consulaires ou des communautés de communes.
- **La mise en place d'un tableau de bord mensuel personnalisé** qui informe sur l'activité commerciale, le chiffre d'affaires réalisé, les difficultés rencontrées...
- **La mise en place d'un parrainage** (proposée aux porteurs de projet). C'est un appui personnalisé apporté par un chef d'entreprise, cadre ou autre qui épaulé le bénéficiaire d'un prêt d'honneur et lui fait bénéficier de son expérience. La réussite d'une action de parrainage passe par le volontariat et la confiance des deux intervenants: parrain et bénéficiaire.

En 2018, 44 suivis/parrainages sont en cours et réalisés par les bénévoles (marraines et parrains) du conseil d'accompagnement d'Initiative Brenne.



2017, signature parrainage Carole Guérin et Michel Jacquet.



Evolution du parrainage des entrepreneurs bénéficiaires d'un prêt d'honneur

Années	1	2	3	4
2018	97 %			
2017	100 %	96 %		
2016	100 %	100 %	97 %	
2015	100 %	100 %	97 %	94 %

Taux de pérennité des entreprises aidées entre 1 et 4 ans

* En 2013, les données INSEE nationales donnent un taux de pérennité à 3 ans en baisse à 59,8 %. Le taux moyen de pérennité sur 3 ans d'Initiative Brenne est de 94,7 %.

Nouveauté 2018!

Les Rencontres des entrepreneurs IB

Un espace d'échanges et de rencontre réservé aux entrepreneurs en cours de remboursement d'un prêt d'honneur (Moments informels et conviviaux, réunions d'informations...). Rompre l'isolement, susciter la rencontre et l'échange entre bénéficiaires de prêts, développement de coopérations entre porteurs de projets, montée en compétences (connaissance du territoire et des acteurs économiques... élaboration de stratégies et de tactiques de développement...).

=> **Un espace de rencontre convivial et chaleureux!**
Soirée de lancement organisée le lundi 24 septembre de 18h à 20 h.



“ Des bénévoles qui démultiplient les capacités d'intervention des plateformes

Le développement du bénévolat économique et son animation permet de démultiplier les capacités d'intervention et de développer un accompagnement des créateurs dans la durée, grâce en particulier au parrainage des créateurs. Ce réseau de bénévoles est un facteur d'intégration des créateurs dans la communauté économique locale. Cela suppose de mettre en œuvre une politique de recrutement, d'animation et d'information des experts bénévoles, pilotée par un permanent et/ou un bénévole de plateforme. ” Sic Initiative France.

**Mettez
votre expérience
au service d'un jeune
entrepreneur!**

En 2019, Initiative Brenne recrute et forme des volontaires pour son conseil d'accompagnement.

Contactez Cécile Gagnot
au 02 54 28 12 14

DÉVELOPPER ET PROFESSIONNALISER L'ACTION DES BÉNÉVOLES

Développer et professionnaliser l'action des bénévoles en charge de réalisation de suivis ou parrainages, permet d'augmenter le nombre et la qualité des parrainages mis en place durant la phase de remboursement du prêt.

■ Conseil d'accompagnement

Espace de rencontre des parrains et marraines, il leur permet de développer leurs compétences en accompagnement, de mieux se connaître, de partager leurs expériences ainsi que les difficultés rencontrées dans l'exercice du parrainage et/ou d'échanger sur des thèmes particuliers, sur des bonnes pratiques, sur l'utilisation d'IP2.0...

3 Conseils d'accompagnement en 2018 à Vigoux, Prissac et Ciron, les 13 mars, 3 juillet et 17 octobre.

■ Matinées parrainage

C'est un temps libre, un espace dédié aux parrains qui souhaitent, à leur guise s'informer, parler des parrainages avec un permanent et/ou un autre parrain ; se perfectionner, utiliser IP2.0... 7 matinées parrainage en 2018.

■ Formations et rencontres avec d'autres parrains de la Région

Elles sont idéales pour découvrir le parrainage ou développer son savoir-faire!

Niveau 1 : **Nouveauté 2018!** MOOC Bien débiter le parrainage

Niveau 2 : Consolider mes compétences

Niveau 3 : Développer mon savoir-faire



2018 Matinée parrainage formation à la Brenne Box.



2018, Conseil Accompagnement.

■ Autres Formations, séminaires et rencontres

– Fête des marraines et parrains à Châteaudun le 23 novembre. Séminaire régional organisé par Initiative Eure et Loire (Rencontres, séances de travail, échanges...). Une délégation de 6 personnes d'Initiative Brenne a participé.

– 7^e Université Initiative France à Paris.



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Visite Poste source de Cuzion, RTE Enédis

5. Entreprendre durablement...

Sensibiliser les entrepreneurs que nous accompagnons à l'intérêt d'intégrer dans leur projet d'entreprise une démarche de responsabilité sociétale, ou performance globale, c'est aussi notre vocation !



2018, Pierre Marandon, gestion forestière, Thenay.

« Promouvoir le développement durable dans la mission d'aide à la création et à l'accompagnement des entreprises, c'est aider les petites entreprises à prendre en compte les attentes sociales et environnementales des marchés, des territoires et de la société en général.

S'engager dans cette démarche doit permettre aux entreprises d'être plus compétitives (réduction des charges), de développer leur image (avantage concurrentiel), d'anticiper sur les contraintes réglementaires, de développer la qualité des relations avec leurs salariés (réduction du stress, de l'absentéisme, des accidents...), leurs clients et leurs fournisseurs... Cela facilitera également la

longévité de l'entreprise et à terme sa transmission.

Le Développement Durable constitue un véritable atout pour les TPE/PME et notre plateforme.

Les entreprises ont un rôle majeur à y jouer, quelle que soit leur taille et leur activité. L'intégration d'une démarche de responsabilité sociétale, au-delà des considérations citoyennes et des économies (d'énergie, de consommables,...), peut représenter un véritable avantage concurrentiel. Si les grands groupes et de plus en plus de PME ont intégré la RSE dans leur stratégie, c'est encore trop peu le cas des TPE.

” Sic Initiative France.



Atelier RSO, mars 2016.

Très impliquée dans la commission nationale « Responsabilité sociétale des Organisations (RSO) », Initiative Brenne s'est engagée dès 2010 dans cette démarche de performance globale pour ses activités en interne et en externe.

En interne, en 2018 pour les porteurs de projet, cela s'est principalement traduit par :

- une réflexion complémentaire dans le dossier de demande de prêt d'honneur. C'est une première approche qui vise à réaliser un « état des lieux » du projet ou de l'entreprise et inviter à la réflexion. Elle permet au porteur de projet d'aborder d'autres aspects de la responsabilité de l'entrepreneur, d'identifier les points forts et points faibles de son projet, et d'envisager, s'il le souhaite d'intégrer une démarche de progrès.
- la possibilité d'être accompagné et financé dans une démarche de projet (prêt développement, diagnostic de la Chambres de Métiers...).
- un Ateliers de sensibilisation à la démarche de RSO. En alliance avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement et la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Indre, et à partir d'une base d'Atelier d'Initiative France, Initiative Brenne peut animer des séances de sensibilisation à la démarche RSO destinée aux porteurs de projets et jeunes dirigeants d'entreprise.



2015, signature de la convention SDEI.



Thèmes de réflexion :

La maîtrise des déchets : Types de déchets générés, production annuelle estimée, traitement actuel, Solutions envisagées pour les réduire ou les valoriser.

L'énergie : Types d'énergie, pour quelles utilisations, consommation annuelle estimée, solutions envisagées pour réduire cette consommation.

La performance énergétique du bâti de l'entreprise : Chauffage, isolation (fenêtres, portes, vitrines, murs, plafonds), ventilation .

Le management social organisation du travail, ergonomie des postes de travail, avantages en nature...

Accueil de la clientèle : Aménagements réalisés ou actions menées favorisant le bien-être des clients.

Bien-être au travail des salariés et/ou collaborateurs. Favoriser le bien-être au travail des salariés permet de les impliquer davantage dans leurs tâches, d'accroître leur efficacité, de réduire le stress, l'absentéisme, les accidents et de fidéliser les employés.



BRENE-BERRY

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région Centre s'engage durablement à vos côtés.

- Information et conseils aux artisans pour leurs projets de développement durable.
- Réalisation des pré-diagnostic en entreprise (gratuits et confidentiels) : Energie, Déchets, Environnement santé sécurité.

Tél : 02 54 02 80 25

Pour l'accès à certains prêts d'honneur : Développement Durable, Croissance et Transition, un audit sur ce sujet est demandé. Pour les artisans, il est réalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

2. Plan d'actions 2018-2020

AXE 1

Développer l'activité d'appui à la Création et à la reprise d'entreprises

- Diffuser l'esprit d'entreprendre
- Accompagner la création et la reprise de projets
- Améliorer l'accès au financement bancaire et public des porteurs de projet
- Accompagner après le financement (suivi technique individualisé; parrainage; appui collectif en alliance avec les chambres)

AXE 2

Devenir un pôle d'appui au développement des entreprises, générateur d'emplois, de services, d'innovations, de développement durable

- Communiquer et détecter des porteurs de projets à potentiel
- Accompagner, accélérer le développement de projets
- Améliorer l'accès aux financements bancaires et publics
- Accompagner après le financement (suivi technique individualisé; parrainage; appui collectif en alliance avec les chambres)

AXE 3

Renforcer l'ancrage territorial, en accentuant la visibilité de la plateforme et l'effcience des partenariats

- Renforcer et formaliser les partenariats existants et en mettre en place de nouveaux
- Communiquer pour être mieux connu et reconnu, développer les représentations
- Préserver et amplifier la vie associative et son animation

AXE 4

Maintien d'une plateforme forte, souple et réactive

- Disposer d'une bonne gouvernance
- Disposer des moyens financiers nécessaires pour le fonds de prêt et l'accompagnement
- Disposer d'une bonne gestion administrative
- Disposer des qualifications nécessaires
- Disposer des moyens humains nécessaires (salariés, bénévoles, partenariaux)

AXE 5

Intégrer dans la conduite de nos activités et de notre développement une démarche de RSO, Axe transversal

- Créer du lien, de la convivialité pour mieux travailler ensemble
- Limiter l'impact environnemental de nos activités
- Sensibiliser les porteurs de projet à la RSE
- Coopérer pour échanger, recevoir des idées
- Favoriser le développement des compétences/savoirs des bénévoles et salariés



Ana Portillo Vasquez Le Neullay Café.



2018, Thierry Magerstein, micro-brasserie, Bêlâbre.

Nos grands partenaires bienfaiteurs



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

BRÉMAUD STÉPHANE
Charpente - Couverture
TOURNON-SAINT-MARTIN



L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAL

STÉARNE DUBOIS



JARDI BRICO
E.Leclerc

GEC
GESTION EXPERTISE CONSEILS



Nos partenaires bienfaiteurs



CHABAUTY
Plomberie - Chauffage
RUFFEC

ETS GASNIER
LE BLANC



MERIM SERVICES

LABRUX S.A.S
Entreprise Travaux Électriques



Lhoist France Ouest
Une Société du Groupe Veolia



Nos partenaires

- Gestion Expertise Conseils (GEC), Le Blanc
- Fiducial, Le Blanc
- CER France, Châteauroux - Le Blanc
- COGEP, Argenton sur Creuse
- ACERP, Le Blanc
- Cabinet JC MAUREL, Le Blanc
- ALLIANZ (C. Christiann) Le Blanc- St Gaultier
- MMA (M. Marechal), Argenton - St Gaultier
- AREAS (E. Petit) Azay le Ferron - Tournon St-Martin.



Le Parc naturel régional de la Brenne

C'est un territoire rural vivant. Un espace né d'une volonté locale de mener un projet dans lequel le développement économique va de pair avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Il s'organise autour d'une Charte qui définit ses orientations pour 12 ans.

La Brenne est l'une des plus importantes régions d'étangs de France. Zone humide d'importance internationale, elle abrite des habitats naturels et des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages.

Initiative
brenne

Un réseau. Un esprit

Assemblée générale

d'Initiative Brenne le jeudi 25 avril 2019

*Un lieu de vie qui entreprend
pour votre avenir!*

Maison des entreprises
Le Bouchet – 36300 ROSNAY
Tél. 02 54 28 12 14
Fax 02 54 37 56 96
contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr
 initiative-brenne

